

100^e
Depuis 1920

leNouvelliste

MEMBRE DE LA
COOPÉRATIVE
NATIONALE DE
L'INFORMATION
INDÉPENDANTE



CENTRES
COMMERCIAUX
Place au
magasinage
à la sauce
COVID-19
PAGE 13

Accusé d'abus
sexuels sur
sa belle-fille
PAGE 7



Près d'un
million \$ pour
la formation
à distance en
métallurgie
PAGE 15



Ron Choules
de retour chez
les Cataractes
PAGE 19

Nos abonnés sont priés de noter que cette version de PressReader est offerte uniquement en format numérique. Seule l'édition du samedi comporte également une version imprimée.

«IL Y A ENCORE DE LA MOBILITÉ»

Du personnel de Laflèche à Cloutier-du Rivage

PAGE 3



MANIFESTATIONS
AUX ÉTATS-UNIS

TRUMP MENACE DE DÉPLOYER L'ARMÉE

PAGES 4 ET 5

+ FRAPPIER: *Dénoncer sans casser* PAGE 10



Québec
débloque
400 millions \$
pour relancer
la culture

PAGE 16

SOMMAIRE

affaires	13 à 15
arts et spectacles	16-17
opinions	10-11
sports	18 à 20

INSOLITE

La course de pigeons, premier sport à reprendre en Angleterre

LONDRES (AFP) — Et le premier sport à reprendre la compétition en Angleterre est... la course de pigeons ! Les volatiles ont battu d'une courte tête le billard et les courses de chevaux lundi.

A 10h locales, plus de 4000 pigeons ont été lâchés à Kettering, dans le nord de l'Angleterre, par des membres de la Barnsley Federation of Racing Pigeons pour une course d'environ 140 km.

Les sprinteurs à plumes participent donc à la première compétition depuis mars et l'arrêt du sport à cause de la COVID-19.

Les compétitions en Grande-Bretagne peuvent reprendre depuis lundi, à huis clos. En attendant le retour des sports majeurs — la Premier League de football ne reprendra que le 17 juin — des compétitions moins populaires ont ainsi l'occasion d'attirer l'attention des médias... comme cette course de pigeons. «La course, c'est une raison pour les gens de se lever le matin», a déclaré à des médias un des participants, M. Greenshield, ancien mineur de 72 ans.

Parmi les autres sports qui reprennent lundi, le snooker, une variante du billard populaire au Royaume-Uni, avec le champion du monde Judd Trump qui entame la défense de son titre à Milton Keynes.

Le championnat est diffusé en direct à la télévision, et les joueurs sont soumis à des tests nasaux pour détecter le coronavirus.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Des négos à la table plutôt qu'en... conférences de presse

MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Selon de nombreux travailleurs du réseau de la santé, le gouvernement Legault doit concentrer ses efforts à discuter autour d'une table de négociations pour fixer leurs conditions de travail au lieu de lancer des chiffres lors des conférences de presse portant sur la COVID-19.

Quelque 50 membres du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et des métiers (CSN) Mauricie et Centre-du-Québec ont rejoint environ 150 autres travailleurs d'autres régions pour manifester lundi en début d'après-midi devant le parlement de Québec afin de réclamer de meilleures conditions de travail dans leur prochaine convention collective. Ces préposés aux bénéficiaires et agents d'intervention dans les centres jeunesse visent une hausse de salaire de 3 \$ l'heure dès la première année d'un contrat de trois ans.

Une certaine lassitude s'est emparée de ces travailleurs de la santé depuis que François Legault lance différentes offres lors de ses conférences de presse. Le mouvement syndical veut que ce sujet soit abordé en séances de négociations.

«Le gouvernement annonce qu'il offre 18 % aux préposés aux bénéficiaires. Mais cette offre est concrète pour les salariés à temps complet et pour ceux qui travaillent dans les CHSLD. Ce n'est pas la majorité des salariés. Et le 18 %, ce n'est pas une hausse salariale. On fait



Quelque 15 syndiqués ont pris le départ de Trois-Rivières vers Québec, avec leur véhicule, alors qu'une trentaine de syndiqués ont fait de même à partir du Centre-du-Québec. À l'avant-plan, on aperçoit le président syndical Pascal Bastarache. — PHOTO: SYLVAIN MAYER



Yanik Pinard, agent d'intervention au centre jeunesse de Trois-Rivières.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

le cumul du 8 % de prime pour la COVID, du 100 \$ de prime aussi. Il veut nous payer 26 \$ l'heure. Mais l'entente (proposée) du gouverne-

«Ça fait 15 ans qu'on a des hausses sous l'indice des prix à la consommation. On est à plus de 14 % de retard salarial. On nous offre 5 % sur trois ans. C'est insuffisant.»

ment nous donne entre 21 cents et 87 cents l'heure pour l'ensemble des types d'emploi», mentionne M. Bastarache, quelques minutes avant le départ des syndiqués vers

Québec.

En plus d'une hausse de 3 \$ l'heure durant la première année d'un nouveau contrat de travail, les préposés aux bénéficiaires demandent une augmentation d'un dollar l'heure pour les années 2 et 3 de la convention collective.

Selon M. Bastarache, le gouvernement réglerait une bonne partie de l'enjeu salarial s'il acceptait de régler certaines plaintes déposées par des syndiqués concernant l'équité salariale.

«En 2020, le gouvernement ne respecte pas sa loi sur l'équité salariale», avance M. Bastarache.

Cet aspect est aussi soulevé par Yanik Pinard, un agent d'intervention au centre jeunesse de Trois-Rivières.

«Des plaintes ont été déposées par des auxiliaires en santé et services sociaux en 2010 et par des préposées aux bénéficiaires en 2015. Si c'était réglé, on aurait aussi moins de problème de rétention.»

M. Pinard a fait partie des participants à cette manifestation afin de faire réaliser au gouvernement l'importance de régler la question salariale. Selon lui, le prochain contrat de travail doit permettre un rattrapage substantiel.

«Ça fait 15 ans qu'on a des hausses sous l'indice des prix à la consommation. On est à plus de 14 % de retard salarial. On nous offre 5 % sur trois ans. C'est insuffisant.»

Selon M. Pinard, les demandes des agents d'intervention en centres jeunesse sont de 3 \$ pour la première année et de 3 % par année pour les deux dernières années du contrat.

COVID-19

Un décès supplémentaire, mais seulement 10 nouveaux cas

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Mauricie et le Centre-du-Québec enregistrent un 199^e décès lié à la pandémie de COVID-19. La progression du coronavirus demeure toutefois limitée, avec seulement dix nouveaux cas, dont un dans un

CHSLD.

Cette 199^e victime de la pandémie était hospitalisée après avoir contracté la COVID-19. Il s'agit de la 33^e personne qui décède à la suite d'une infection au coronavirus dans un centre hospitalier de la région.

Dans son plus récent bilan de la pandémie, le Centre intégré universitaire de santé et de services

sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) rapporte 10 nouveaux cas d'infection dans la région.

Cela porte à 1976 cas depuis le début de la pandémie, en mars dernier. Le nombre de personnes jugées rétablies passe quant à lui de 1383 à 1406, soit une augmentation de 23 par rapport à la veille.

Les CHSLD s'en tirent relativement bien dans ce nouveau bilan du CIUSSS MCQ. Un seul nouveau cas chez un employé du CHSLD Saint-Joseph de Trois-Rivières a été détecté.

Le nombre d'hospitalisations est demeuré stable en 24 heures. On recensait toujours 28 personnes hospitalisées lundi, dont six aux soins intensifs.

Du personnel de Laflèche à Cloutier-du Rivage



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le CHSLD Cloutier-du Rivage vient de devancer le CHSLD Laflèche en ce qui concerne le plus grand nombre de résidents morts du coronavirus et de nombreux cas d'infection ont été observés dans les deux établissements. Mais ces deux endroits ont un autre point en commun: du personnel du CHSLD Laflèche est récemment allé prêter main-forte aux travailleurs du CHSLD Cloutier-du Rivage.

Au cours des dernières semaines, 25 salariés du CHSLD Laflèche, dont des infirmières, des préposés aux bénéficiaires et des aides de service, ont travaillé au CHSLD Cloutier-du Rivage. Certains d'entre eux y œuvrent toujours. Rappelons que la haute direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec affirmait en avril qu'un employé d'un CHSLD ne pouvait effectuer des heures de travail dans un autre CHSLD.

Louis Brunelle confirme que des salariés du CHSLD Laflèche de Shawinigan et de l'hôpital de Trois-Rivières ont travaillé au

CHSLD Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières au cours des dernières semaines. D'après le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CIUSSS, l'organisation a effectué cette demande afin d'éviter une rupture de service à un CHSLD durement touché au niveau du personnel.

«On a fait un appel d'intérêt au CHSLD Laflèche, car tout le monde est revenu au travail. Il y avait de la marge, la situation est stable. Des gens ont dit oui. Au CHAUR (l'hôpital de Trois-Rivières), des gens (cinq) sont allés à Cloutier. Mais c'est pour une période de temps plus longue qu'un quart de travail ou une fin de semaine. Ils travaillent avec les mesures de protection. Et avant de revenir dans leur lieu de travail, les gens subissent trois contrôles de COVID-19, dont un au jour 0 (avant de se déplacer vers un autre CHSLD)», raconte Me Brunelle qui considère que ces mesures assurent la sécurité des travailleurs.

Questionné à savoir si le milieu a tiré des leçons de la forte écloison observée au CHSLD Laflèche, Pascal Bastarache répond par l'affirmative. Mais le président du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et des métiers CSN Mauricie et Centre-du-Québec estime qu'il y a encore du travail à faire.

«Toutes les mesures pour s'assurer que les gens sont en sécurité ne



— PHOTO: SYLVAIN MAYER

«C'est pour une période de temps plus longue qu'un quart de travail ou une fin de semaine. Ils travaillent avec les mesures de protection. Et avant de revenir dans leur lieu de travail, les gens subissent trois contrôles de COVID-19, dont un au jour 0»

— Louis Brunelle, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec

sont pas prises. Il y a encore de la mobilité. Des salariés de Laflèche sont allés à Cloutier-du Rivage. On espère que le CIUSSS va stopper

cette mobilité.»

Me Brunelle comprend que ce genre de déplacement de personnel ressemble à de la mobilité.

Selon lui, il n'en est rien.

«Quand on fait les horaires, dans la situation avant le 13 mars, on regarde les manques de personnel selon les demandes. Je prends mes gens sur la liste de disponibilité, les gens des équipes volantes, les travailleurs à temps partiel occasionnels, les travailleurs à temps partiel réguliers et je les répartissais un jour à un endroit, un autre jour à un autre endroit. Ça, c'est de la mobilité. Depuis le 11 avril, la mobilité, c'est terminé. Même si un employé fait partie d'une équipe volante, il demeure dans le même établissement. Arrive l'écllosion à Cloutier. Je dois sortir 25 employés, car ils ont été en contact (avec des gens infectés). J'ai un problème majeur. Je dois trouver du monde. La mobilité, c'est quand on prépare les horaires de travail un mois d'avance. Quand arrive un cas comme à Cloutier, je suis en bris de service. Je dois aller ailleurs. Je n'ai pas le choix, tout le monde est placé partout. Mais les travailleurs ne viennent pas pour un seul quart de travail avant de retourner dans leur CHSLD», précise Me Brunelle.

Le CHSLD Cloutier-du Rivage a maintenant 46 décès reliés à la COVID-19, soit deux de plus que le CHSLD Laflèche. Quelque 91 résidents sont contaminés, de même que 69 employés. Au CHSLD Laflèche, 107 cas ont été répertoriés auprès des résidents et 83 parmi le personnel, des statistiques assez stables depuis un certain temps.

Zone tampon et masques

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Nathalie Perron, présidente du Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FIQ), croit que l'écllosion de COVID-19 au CHSLD Cloutier-du Rivage peut s'expliquer en partie par le mode d'utilisation d'une zone prévue pour accueillir les résidents atteints de la COVID-19 afin de limiter les risques de propagation sur les étages. Mais le CIUSSS a une autre lecture de la situation.

«Dans tous les CHSLD, il y a une zone pour les cas positifs. À Cloutier, il y a un endroit déterminé, mais ça n'a pas duré longtemps. La

propagation a été rapide. Est-ce que ça fait en sorte que le virus s'est propagé?», se demande Mme Perron.

«C'est préoccupant de voir ce qui se passe. Il y a des chambres à deux lits. Ça peut augmenter les risques, mais il y a des chambres à deux lits ailleurs», ajoute-t-elle.

Selon Julie Michaud, la zone tampon originalement déterminée au CHSLD Cloutier-du Rivage est devenue trop petite en raison du grand nombre de résidents ayant été contaminés à la COVID-19. C'est la raison pour laquelle d'autres zones ont été aménagées à même les unités de soins.

«Le personnel est dédié à une seule zone, il n'y a pas de déplacements entre les zones. Dans tous les cas, on s'assure que les mesures

de protection sont portées de façon adéquate», mentionne l'agente d'information du CIUSSS régional.

Selon Pascal Bastarache, la mise en place de mesures pour s'assurer de la sécurité des travailleurs de la santé durant la pandémie de COVID-19 passe par l'utilisation de masques de type N95 et non plus par le port de masques de procédure. «On est encore à deux masques de procédure par quart de travail. On demande le N95. On n'a aucune chance à prendre», déclare le président du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et des métiers CSN Mauricie et Centre-du-Québec, lorsqu'interrogé au sujet de l'écllosion de nombreux cas de coronavirus au CHSLD Cloutier-du Rivage.



Nathalie Perron et Pascal Bastarache. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

À ce sujet, le CIUSSS dit respecter les recommandations de l'Institut national de santé publique et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Les équipements sont en quantité suffisante. Les masques de

protection sont efficaces durant quatre heures. Donc, deux masques sont suffisants. Mais si les deux masques sont souillés, on va les changer», assure Julie Michaud, en précisant que les masques N95 ne sont pas utilisés en CHSLD.

AFFAIRE FLOYD AUX ÉTATS-UNIS

Legault et Trudeau dénoncent le racisme

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Le racisme envers les Noirs existe au Canada et doit être combattu, ont soutenu François Legault et Justin Trudeau, lundi. Cependant, les deux hommes ne s'entendent pas sur la présence d'un racisme «systémique».

Ils ont réagi lors de points de presse distincts à la mort de George Floyd, cet Afro-Américain de 46 ans qui a péri lors d'une intervention policière lundi dernier à Minneapolis.

Ce décès est devenu un nouveau symbole des brutalités policières contre cette communauté.

De passage lundi à Montréal, théâtre la veille d'une manifestation antiracisme, M. Legault a déclaré que la mort de George Floyd était choquante et révoltante.

Selon lui, les événements de Minneapolis sont la preuve



François Legault — PHOTO PC

«qu'on a encore du travail à faire pour lutter contre le racisme», même au Québec.

Le chef du gouvernement québécois a reconnu l'existence du profilage racial, en disant croire que les forces de l'ordre n'avaient peut-être pas suffisamment de représentants des différentes



Justin Trudeau — PHOTO PC

communautés culturelles.

Par contre, s'est-il empressé d'ajouter, le problème au Québec n'est pas aussi grave qu'au sud de la frontière; la discrimination systémique n'existe pas, selon lui, car les personnes racistes sont une «petite minorité».

«On a cette discussion assez

souvent, a-t-il affirmé. La discrimination existe au Québec, mais il n'y a pas de discrimination systémique; il n'y a pas de système au Québec de discrimination.»

Le racisme systémique, ou racisme institutionnel, est une forme de discrimination qui s'exprime par le traitement inégalitaire d'individus racisés par une société et ses institutions.

L'an dernier, la commission Viens avait conclu que les Autochtones étaient victimes de discrimination systémique au Québec. M. Legault avait alors présenté des excuses publiques.

«Ce qui se passe actuellement, ça nous rappelle tout le monde à l'ordre», a concédé le premier ministre lundi, en promettant de continuer à réfléchir sur la réalité policière au Québec.

Il a condamné la casse qui a marqué la fin de la manifestation dimanche, à Montréal.

Par ailleurs, le directeur national de la santé publique, Horacio Arruda, a soulevé la possibilité

lundi que la manifestation donnera lieu à une «flambée» des cas de COVID-19 dans la métropole.

D'Ottawa où il faisait le point sur la crise du coronavirus, le premier ministre canadien, Justin Trudeau, s'est quant à lui adressé directement aux jeunes Noirs.

«Je vous entends lorsque vous dites que ça vous rappelle des expériences douloureuses de racisme et de discrimination. Je vous écoute.»

Il a dit comprendre leurs inquiétudes, leur colère et leur peine et assuré que son gouvernement visait à combattre le racisme et la haine sous toutes leurs formes.

«Le racisme envers les Noirs, la discrimination systémique, l'injustice, ça existe aussi chez nous», a-t-il dit.

Lorsque les journalistes lui ont rappelé qu'il s'était déjà peint le visage en noir, ce qui renvoie à la pratique du «blackface», M. Trudeau a dit regretter «les choix que j'ai faits il y a longtemps».

Le message antiracisme continue de résonner malgré les casseurs

UGO GIGUÈRE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Des casseurs ont tenté de faire de l'ombre à la grande manifestation pacifique tenue dimanche soir à Montréal. Si les commerçants ont ramassé les dégâts et que l'enquête se poursuit pour retrouver les malfaiteurs, le message clamé par les manifestants, lui, continue de résonner.

Dorothy Rhau, directrice générale de l'organisme Audace au féminin, n'a pas du tout envie d'accorder une miette d'importance aux casseurs qui ne cherchent qu'un prétexte pour faire du grabuge. «Je ne veux pas que ces gens-là viennent entacher le message de cette manifestation qui veut rappeler aux gens que le racisme existe; que la brutalité policière ne doit plus se faire; qu'on demande à nos élus de mettre des lois en place contre le profilage racial», a commenté Mme Rhau, dont l'organisme a pour mission d'aider à l'émancipation et à l'autonomisation sociale et économique de la femme noire.

«Je salue le courage des gens qui

se sont déplacés dans cette pandémie où l'on commence à peine le déconfinement. Je suis impressionnée de voir autant de gens et je suis sûre que si ce n'était pas en temps de crise on aurait doublé ou triplé le nombre de personnes», souligne celle qui n'a pas pu elle-même y assister alors que se tenait au cours du week-end son Salon international de la femme noire en mode virtuel.

Pour Dorothy Rhau, le mouvement antiracisme «Black Lives Matter», relancé vigoureusement depuis la mort de George Floyd, cet Afro-Américain tué lors d'une intervention policière au Minnesota, touche tout autant la communauté noire du Québec et du Canada. «Au-delà des actes médiatisés, il y a tous ceux et celles qui vivent le profilage racial quotidiennement, note-t-elle. Comme on dit en bon québécois, on est éccœuré!»

SOLIDARITÉ CHEZ STEVE'S

De nombreux commerces du centre-ville ont subi les foudres de quelques personnes mal intentionnées, mais Steve's Music Store est sans doute l'un de ceux qui ont souffert du plus de dommages.

Chez cette institution si chère aux musiciens, on déplore les méfaits, mais on regrette surtout de faire de l'ombre aux manifestants. «On est heureux que le monde pense à nous, mais ça enlève de la visibilité à une manifestation qui était noble, qui aurait dû avoir un impact différent sur notre ville», regrette Lenny Lanteigne responsable du département des percussions à la boutique. «Malheureusement, ça laisse un œil au beurre noir à cette manifestation-là», décrit-il en qualifiant de «catastrophique» la situation de la brutalité policière, du racisme et du profilage racial que dénonçaient les manifestants.

En ce qui concerne le bilan des dégâts chez Steve's, on parle d'«un petit ouragan dans le magasin». De nombreuses guitares et autres équipements ont été volés et brisés. Une scène qui brise le cœur pour un musicien, confie M. Lanteigne qui se rassure de savoir que personne n'a été blessé.

ÉVÈNEMENT PACIFIQUE

Dimanche, la manifestation avait débuté pacifiquement, en fin d'après-midi, à proximité du quartier général du Service de police

de la Ville de Montréal (SPVM). Plusieurs milliers de personnes ont marché pour dénoncer la violence raciste et l'impunité policière, dans la foulée de la mort de George Floyd, cet Afro-Américain tué lors d'une intervention policière, lundi dernier, à Minneapolis, au Minnesota.

L'événement se voulait non seulement une démonstration de solidarité avec la mobilisation au sud de la frontière, mais aussi l'occasion de décrier les violences vécues ici même, au Québec et ailleurs au Canada.

Le cofondateur du forum social Hoodstock, Will Prosper, qui faisait partie de l'organisation de la marche, a affirmé n'avoir jamais vu un aussi grand mouvement pour la cause antiraciste au Québec.

«Pour que les gens sortent en période de coronavirus pour venir donner ce message-là, c'est parce qu'on ne tolérera plus ça ici», a observé dimanche l'ex-policier devenu militant et documentariste.

Sur Twitter, le SPVM a reconnu que tout se déroulait «dans le respect et dans l'ordre» jusqu'à l'arrivée des casseurs.

C'est au retour des manifestants

à leur point de rencontre qu'ils ont buté sur deux barrages policiers qui bloquaient l'accès au quartier général du SPVM, sur la rue Saint-Urbain, ce qui a donné lieu à des face-à-face tendus avec des agents en tenue antiémeute. La Sûreté du Québec était également présente.

L'ordre de dispersion est venu peu après 20 h sur Twitter et la situation a rapidement dégénéré. Selon le SPVM, l'ordre a dû être donné parce que des casseurs avaient commis «des actes criminels».

Des gaz lacrymogènes ont été utilisés sur le parterre du Quartier des spectacles d'abord, où des casseurs ont tiré des projectiles dans la direction des policiers et saccagé des immeubles ainsi que des chantiers de construction environnants.

Les policiers ont mis plusieurs heures à dégager le secteur, employant à répétition des gaz lacrymogènes. Plusieurs vitrines de commerces ont été fracassées sur la rue Sainte-Catherine.

D'après le bilan du SPVM, 11 personnes ont été arrêtées, soit neuf pour introduction par effraction, une pour agression armée et une pour méfaits.

MANIFESTATIONS À TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

Trump menace de déployer l'armée

La Presse canadienne

WASHINGTON — Le président Donald Trump s'est autoproclamé «président de la loi et de l'ordre» lundi soir et a menacé de faire appel à l'armée pour arrêter les manifestations à travers les États-Unis.

Le président américain a prononcé une allocution lundi soir dans la Roseraie de la Maison-Blanche après avoir tourné en dérision de nombreux gouverneurs en les traitant de «faibles» et exigé des mesures de répression plus sévères contre les incendies et les vols qui se produisent depuis le début des manifestations dans la foulée de la mort de George Floyd à Minneapolis.

Alors qu'il s'adressait à la nation dans l'idyllique jardin de la Maison-Blanche, une série de véhicules militaires ont roulé sur l'avenue Pennsylvania, où la police militaire et les forces de l'ordre ont affronté des manifestants dans le parc Lafayette en tirant notamment des gaz lacrymogènes pour les disperser.

Les manifestants pacifiques ont été évacués afin que Donald Trump puisse traverser le parc jusqu'à l'église épiscopale Saint-Jean, connue sous le nom de «l'église des présidents», qui a été endommagée par le feu lors d'une manifestation cette semaine.

Devant l'église, Donald Trump

s'est fait photographier avec une bible à la main.

«UNE ÉMISSION DE TÉLÉ-RÉALITÉ»

Le moment a été rapidement décrié par les critiques de Donald Trump, le gouverneur de New York, Andrew Cuomo, a déclaré que le président «avait utilisé l'armée pour pousser une manifestation pacifique afin qu'il puisse avoir une séance de photos devant une église».

«Ce n'est qu'une émission de télé-réalité pour ce président», a-t-il déclaré sur Twitter. «Honteux.»

Lors de son discours lundi soir, le président Trump a déclaré qu'il «prenait des mesures immédiates» et «mobilisait toutes les ressources fédérales disponibles» pour arrêter les émeutes et les pillages à travers le pays, menaçant de déployer «des milliers et des milliers de soldats» si les États n'envoyaient pas la Garde nationale pour mettre fin aux manifestations.

De fortes explosions de gaz lacrymogènes pouvaient être entendues lors de son discours, alors que les autorités déplaçaient ce qui semblait être des manifestations pacifiques dans le parc.

Le gouverneur de Washington, Jay Inslee, un démocrate, a fortement critiqué les commentaires du président Trump les qualifiant de «diatribes d'un homme peu sûr de lui essayant de paraître fort après avoir construit toute sa carrière politique sur le racisme».



Donald Trump s'est rendu lundi à l'église épiscopale Saint-Jean, connue sous le nom de «l'église des présidents», qui a été endommagée par le feu lors d'une manifestation cette semaine. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

L'ancien vice-président Joe Biden, le candidat démocrate à la présidentielle, s'est engagé à lutter contre le racisme institutionnel au cours de ses 100 premiers jours au pouvoir. Il a rencontré en personne les dirigeants noirs du Delaware et a également tenu une réunion virtuelle avec des maires des grandes villes. Il a déclaré que la haine émerge «lorsque vous avez quelqu'un au pouvoir qui insufflé de l'oxygène dans la haine».

Selon de hauts responsables de la

défense, entre 600 et 800 membres de la Garde nationale de cinq États ont été envoyés à Washington pour fournir une assistance.

Ces troupes étaient déjà sur le terrain ou arriveront vers minuit.

UNE LOI DE LA GUERRE CIVILE

En vertu de la loi Posse Comitatus de l'ère de la guerre civile, il est interdit aux troupes fédérales d'effectuer des actions nationales d'application de la loi, telles

que procéder à des arrestations, saisir des biens ou fouiller des personnes.

Dans les cas extrêmes, cependant, le président peut invoquer la loi sur l'insurrection, également de l'époque de la guerre de Sécession, qui autorise l'utilisation de troupes en service actif ou de la Garde nationale pour l'application de la loi.

Plus tôt, Donald Trump avait parlé aux gouverneurs lors d'une téléconférence vidéo qui comprenait également des responsables de l'application des lois et de la sécurité nationale.

Le président a demandé aux gouverneurs «d'être beaucoup plus sévères». «La plupart d'entre vous sont faibles», a déclaré Donald Trump.

APPEL AU PACIFISME

À Minneapolis, le frère de George Floyd, Terrence, a lancé un appel à la paix sur le lieu où son frère a perdu la vie. «Changeons les choses, je vous en prie. Allons-y. Faites-le pacifiquement, s'il vous plaît», a déclaré Terrence Floyd.

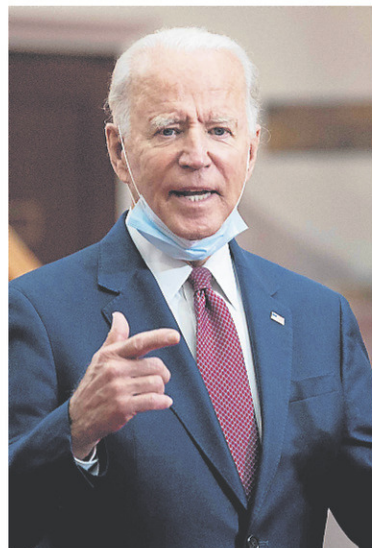
La foule a scandé «Quel est son nom? George Floyd!» et «Un de moins, trois à faire!» en référence aux quatre officiers impliqués dans l'arrestation de George Floyd. L'officier Derek Chauvin a été accusé de meurtre, mais les manifestants exigent que ses collègues soient également poursuivis. Tous les quatre ont été licenciés.

Biden accuse Trump d'utiliser l'armée «contre les Américains»

WASHINGTON (AFP) — Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a accusé lundi le président américain Donald Trump d'utiliser l'armée «contre les Américains» et du gaz lacrymogène contre des «manifestants pacifiques» pour une opération de communication.

«Il utilise l'armée américaine contre les Américains. Il envoie du gaz lacrymogène contre des manifestants pacifiques et tire des balles en caoutchouc. Pour une photo», a tweeté l'ancien vice-président américain après la visite surprise de Donald Trump dans une église emblématique proche de la Maison Blanche.

«Pour nos enfants, pour l'âme même de notre pays, nous devons absolument le battre. Mais je le crois fermement: nous ne pouvons le faire qu'ensemble», a poursuivi Joe Biden, 77 ans, qui



Joe Biden — PHOTO: AFP

affrontera le milliardaire républicain de 73 ans dans les urnes le 3 novembre.

George Floyd est mort d'asphyxie, selon une autopsie commandée par la famille

MINNEAPOLIS (AP) — Une autopsie commandée pour la famille de George Floyd a révélé qu'il était mort d'asphyxie en raison d'une compression du cou et du dos lorsqu'un policier de Minneapolis a maintenu son genou sur le cou de Floyd jusqu'à ce qu'il cesse de respirer, ignorant ses cris de détresse, ont déclaré lundi les avocats de la famille.

L'autopsie indique que la compression a coupé le sang dans le

cerveau de George Floyd et que la pression des genoux des autres policiers sur son dos l'ont empêché de respirer, a déclaré l'avocat Ben Crump. Il a demandé que l'accusation de meurtre au troisième degré contre l'agent Derek Chauvin soit transformée en meurtre au premier degré et que trois autres agents soient inculpés.

L'autopsie de la famille diffère de l'autopsie officielle décrite dans une plainte au criminel contre le

policier. Cette autopsie a inclus les effets du genou du policier sur la gorge, ainsi que les problèmes de santé sous-jacents et les intoxicants potentiels dans le système de George Floyd, mais a également déclaré qu'elle n'avait rien trouvé «pour étayer un diagnostic d'asphyxie traumatique ou d'étranglement». L'autopsie de la famille n'a trouvé aucun signe de maladie cardiaque et a conclu qu'il était en bonne santé.

L'ex-boxeur Floyd Mayweather paiera les funérailles

LOS ANGELES (AFP) — L'ancienne star de la boxe Floyd Mayweather va financer les frais funéraires de George Floyd. Le boxeur «se mettra probablement en colère contre moi pour avoir dit cela, mais oui, il va vraiment payer pour les funérailles», a déclaré lundi sur ESPN

Leonard Ellerbe, président de Mayweather Promotions. Il a ajouté que l'ancien boxeur, champion du monde dans cinq catégories différentes et vaincu en 50 combats, a été en contact avec la famille de George Floyd, par l'entremise d'un ami commun, et que celle-ci

a accepté son offre. L'un des avocats de la famille du défunt a dit que ses funérailles auraient lieu le 9 juin à Houston, ville où Floyd a grandi. Avant cela, deux cérémonies doivent se dérouler jeudi à Minneapolis et samedi en Caroline du Nord d'où il était originaire.

UGO FREDETTE COUPABLE DE DEUX MEURTRES

Une peine de 25 ans serait ridicule, juge la mère d'une des victimes

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

SAINT-JÉRÔME, Qc — Une peine de 25 ans serait «ridicule» pour avoir tué deux personnes, estime Claudette Biard, la mère de Véronique Barbe, l'une des deux victimes d'Ugo Fredette, qu'elle juge «irrécupérable».

Elle espère que la juge condamnera l'homme à un minimum de 50 ans derrière les barreaux.

En octobre dernier, Ugo Fredette avait été reconnu coupable par un jury du meurtre au premier degré de son ex-conjointe Véronique Barbe, poignardée à mort, et de celui d'Yvon Lacasse, un automobiliste de 71 ans croisé par hasard dans une halte routière de Lachute, alors qu'il était en fuite après avoir tué son ex-conjointe. Fredette avait volé son véhicule pour réduire ses chances de se faire repérer.

Fredette en a appelé de ces verdicts de culpabilité. Il réclame un second procès.

«Pour moi, 25 ans c'est pas assez pour avoir détruit la vie de ma fille et de M. Lacasse. Vingt-cinq ans, à mon sens, c'est ridicule», a lancé Mme Biard.

«J'espère que justice sera faite. C'est primordial pour nous autres», a-t-elle ajouté lundi midi, derrière le palais de justice de Saint-Jérôme.

Elle a décrit Ugo Fredette, âgé de 44 ans, comme un «être nocif».

Les représentations sur la durée de la peine de prison que devra purger Ugo Fredette ont débuté lundi matin au palais de justice de Saint-Jérôme, pour les deux meurtres violents commis en septembre 2017.

En ces temps de pandémie, l'audience s'est déroulée de façon virtuelle: la juge Myriam Lachance était dans une salle avec les avocats, les familles des victimes dans une autre et les journalistes dans une troisième. Fredette était à distance, au centre de détention de Sainte-Anne-des-Plaines, d'où il peut suivre ce qui se passe.

Ont été notamment discutés le niveau de dangerosité de l'homme, son risque de récidive et son potentiel de réadaptation.

À l'écran, Fredette écoutait attentivement ce qui se passait, sans réaction, sauf lors du témoignage de son expert psychiatre: à ce moment, on l'a vu parfois hocher de la tête avec approbation.

«Pour moi, 25 ans c'est pas assez pour avoir détruit la vie de ma fille et de M. Lacasse. J'espère que justice sera faite. C'est primordial pour nous autres»

Le premier témoin a été le psychiatre Gilles Chamberland, de l'Institut psychiatrique Philippe-Pinel. Il a été appelé à la barre par la Couronne.

Selon lui, Ugo Fredette a un trouble de la personnalité narcissique.

Se basant sur ses observations, le témoignage de Fredette à son procès et sur les rapports d'autres médecins qui l'ont évalué, Dr Chamberland l'a décrit comme un dépendant affectif, qui a besoin d'être admiré, mais qui manque



Ugo Fredette, 41 ans, a été reconnu coupable du meurtre au premier degré de son ex-conjointe Véronique Barbe et de celui d'Yvon Lacasse, 71 ans.

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

d'empathie pour les autres et qui se voit comme une victime. «Il considère aussi que sa belle-mère (Mme Biard) doit porter une part de responsabilité dans les événements. Il ne s'en reconnaît aucune», est-il notamment écrit dans le rapport.

Il a de la difficulté à gérer ses frustrations et ses déceptions, a-t-il ajouté.

Quant à son potentiel de

réadaptation, il «ne voit pas par quel miracle Monsieur pourrait changer à court terme».

Pour le moyen et le long terme, le psychiatre admet ne pouvoir faire cette prédiction à ce stade-ci. Des programmes d'aide sont disponibles en prison, mais reste à voir s'il en tirera profit.

Il reconnaît toutefois qu'il n'y a pas beaucoup d'indices laissant

croire qu'il est prêt à effectuer des changements.

La défense aussi a fait entendre un expert psychiatre, du même Institut Philippe-Pinel.

Le Dr Louis Morissette est d'avis que Fredette a des traits de personnalité narcissique, mais pas de trouble de la personnalité narcissique.

Mais il a souligné qu'il avait eu une longue relation de couple avec une femme avant Véronique Barbe, et qu'il travaillait. Il s'est bien adapté en prison, dans les circonstances.

«L'empathie, ce n'est pas la première qualité de Monsieur», a reconnu le psychiatre.

Mais «il y a 25 ans de cheminement qui s'en vient», a-t-il souligné, car il passera, quoi qu'il arrive, au moins cette période de temps en prison.

Le risque de récidive est faible, juge Dr Morissette.

Le meurtre au premier degré entraîne automatiquement une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. La Couronne demande toutefois que Fredette passe un minimum de 50 ans derrière les barreaux, soit 25 ans par meurtre.

Cette possibilité de cumul de périodes de 25 ans lors de meurtres multiples a été ajoutée au Code criminel il y a quelques années.

Cette disposition du Code est toutefois actuellement contestée devant les tribunaux, notamment par le tireur de la mosquée de Québec, Alexandre Bissonnette, qui a abattu six personnes.

D'autres témoins seront entendus mardi.

Intercepté à 169 km/h sur l'autoroute 55

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un homme de 54 ans de Shawinigan a écopé d'une amende de 1308 \$ pour grand excès de vitesse sur l'autoroute 55, à Trois-Rivières.

Des patrouilleurs de la Sûreté du Québec ont intercepté le véhicule de l'homme dimanche soir, vers 23 h 30, alors qu'il circulait à 169 km/h sur

l'autoroute 55 dans le secteur de Trois-Rivières.

«L'homme de 54 ans a reçu un constat d'infraction totalisant 1308 \$ et 14 points d'inaptitude ont été ajoutés à son permis de conduire pour son excès de vitesse», explique le sergent Marc Tessier, porte-parole de la Sûreté du Québec.

«Son permis de conduire a été suspendu pour une période de sept jours. Son véhicule a été remorqué.»

La Presse canadienne

OTTAWA — L'Aviation royale du Canada dit qu'elle se concentre sur un impact d'oiseau comme raison pour laquelle un avion Snowbird s'est écrasé en Colombie-Britannique le mois dernier.

Un rapport d'enquête préliminaire publié lundi indique qu'un examen attentif des séquences vidéo de l'avion juste avant l'accident a montré un oiseau très

proche du moteur droit de l'avion «pendant la phase critique du décollage».

L'écrasement près de Kamloops a tué la capitaine de l'armée de l'air Jennifer Casey, une officière des relations publiques à bord en tant que passagère, et a blessé grièvement le pilote.

Bien que l'avion se soit écrasé dans une zone résidentielle, personne au sol n'a été gravement blessé.

Les Snowbirds étaient en tournée à travers le pays au moment de l'accident, se produisant au-dessus des villes et des villages pour tenter de remonter un peu le moral au milieu de la pandémie de COVID-19.

Le rapport de l'armée de l'air indique que l'enquête continuera de sonder la possibilité d'un impact d'oiseau et si les dispositifs d'évacuation d'urgence du jet Tutor ont fonctionné correctement.

Un oiseau pourrait avoir entraîné l'écrasement mortel du Snowbird

Accusé d'abus sexuels sur sa belle-fille



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un homme de 46 ans de Louiseville doit faire face à la justice en lien avec des abus sexuels qui auraient été perpétrés sur sa belle-fille pendant sept ans.

Pas moins d'une vingtaine d'accusations ont été portées contre cet individu. Notons d'emblée que nous devons taire son identité pour protéger celle de la plaignante surtout que les agressions et les circonstances dans lesquelles elles auraient été commises pourraient facilement identifier la jeune femme.

Les délits auraient commencé alors que la présumée victime n'avait que 14 ans dans la résidence familiale de Trois-Rivières. Selon la dénonciation, le suspect

se serait livré à plusieurs reprises à des attouchements sexuels sur l'adolescente, des incitations à des contacts sexuels, des agressions sexuelles et des relations sexuelles anales entre 2012 et 2019. Il aurait aussi rendu accessible à la plaignante du matériel sexuellement explicite comme des films pornographiques afin de faciliter la perpétration d'une infraction de nature sexuelle.

Lundi, son enquête préliminaire en lien avec ces accusations a commencé au palais de justice de

Trois-Rivières. Notons que celle-ci est cependant frappée d'une ordonnance de non-publication à ce stade des procédures de sorte qu'il nous est impossible de dévoiler la preuve et le contenu des témoignages.

La procureure de la Couronne, Me Catherine Lacoursière a tout d'abord présenté l'enregistrement vidéo de la déposition faite aux policiers par la plaignante en 2019. Cette dernière a ensuite témoigné par visioconférence, ce qui a surtout permis à l'avocate de la

défense, Me Pénélope Provencher, de la contre-interroger pour évaluer sa crédibilité. Précisons que le renvoi à procès n'est pas contesté.

L'enquête préliminaire, présidée par la juge Dominique Slater, va se poursuivre mardi.

Le suspect est aussi accusé de harcèlement criminel, de communications harassantes et de bris d'engagements pour avoir communiqué avec la plaignante et sa famille et ne pas avoir gardé la paix en 2019. Ces accusations seront traitées lors du procès.

Le corps d'un homme repêché dans le fleuve Saint-Laurent

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un corps a été repêché dans les eaux du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Champlain lundi avant-midi. Ce sont les patrouilleurs nautiques de la police de Trois-Rivières qui ont fait la macabre découverte.

L'homme de 77 ans avait été porté disparu plus tôt dans la matinée du 1er juin. Il avait été vu pour la dernière fois lors d'un souper chez un membre de sa famille. Il aurait quitté l'endroit vers 20 h pour revenir à son domicile de la rue Saint-Maurice dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

Vers 6 h lundi matin, le vélo

électrique de l'homme a été retrouvé abandonné sur le pont Duplessis. Puisqu'aucune hypothèse n'a été écartée, des recherches ont rapidement été mises sur pied par les patrouilleurs en bateau de l'unité de soutien opérationnel du service de police de Trois-Rivières, qui étaient accompagnés par l'équipe des pompiers, pour localiser l'individu.

À la suite d'informations reçues concernant un corps qui flottait près de Champlain, les patrouilleurs ont pu constater qu'il s'agissait bel et bien de l'homme porté disparu plus tôt.

Toute personne voulant partager de l'information de manière confidentielle peut le faire au 819 691-2929 touche 7 ou par le biais du site halteaucrime.v3r.net.



L'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie rappelle qu'en ces temps exceptionnels engendrés par la COVID-19, chaque geste compte pour faire en sorte que les personnes handicapées et leur famille soient informées et bénéficient de l'entraide requise. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Semaine québécoise des personnes handicapées

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Au cours de la présente Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se déroule jusqu'au 7 juin, les citoyens sont invités à porter une attention particulière aux meilleures façons de communiquer avec les personnes handicapées et à faire preuve de respect et de compréhension à l'égard de leur situation.

L'Unité régionale de loisir et de

sport de la Mauricie rappelle qu'en ces temps exceptionnels engendrés par la COVID-19, chaque geste compte pour faire en sorte que les personnes handicapées et leur famille soient informées et bénéficient de l'entraide requise.

La situation actuelle peut occasionner des inquiétudes, des appréhensions et des obstacles dans la population et c'est encore plus vrai pour les personnes handicapées et leur famille, plaide l'URLS.

Ces personnes qui se trouvent confinées doivent être bien informées des mesures prises par

les autorités publiques visant à contrer la pandémie.

Ces mesures peuvent toutefois avoir des répercussions sur les services de soutien à domicile ou de transport normalement offerts à ces personnes, rappelle l'URLS de la Mauricie, dont certains ont même une incidence sur leur santé.

La solidarité collective est plus que jamais nécessaire. L'organisme invite donc la population à se joindre à des organisations qui font la différence pour bon nombre de personnes handicapées et leur famille.

Accident de la route mortel à Pierreville

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

PIERREVILLE — Un homme de 28 ans est décédé dans un accident de la route survenu lundi matin, à Pierreville.

La victime circulait en direction ouest sur la route Marie-Victorin (route 132), vers 7h45, lorsque son véhicule est entré en collision avec la voiture qui circulait en sens inverse.

«Selon des informations qui doivent être validées par l'enquête, la voiture de l'homme qui est décédé aurait louvoyé quelques instants avant la collision», explique le sergent Marc Tessier, porte-parole

de la Sûreté du Québec.

Le conducteur de 28 ans a été transporté au centre hospitalier par ambulance où son décès a été constaté.

L'autre automobiliste a aussi été pris en charge par les ambulanciers afin de soigner ses blessures qualifiées de mineures par les autorités.

Des policiers spécialisés en collisions se sont rendus sur place afin de recueillir des informations qui permettront de faire la lumière sur les causes de cet accident.

La route a été fermée à la circulation, le temps qu'ils terminent leur travail. La circulation sur la route Marie-Victorin a pu reprendre normalement vers 11h30.

«Unis» pour la fête nationale à Nicolet

NICOLET (MR) — C'est sous le thème «Unis» que la fête nationale du Québec sera soulignée le 23 juin prochain à Nicolet.

Dans un mouvement collectif, la population est invitée, avant le 10 juin, à envoyer des mots ou

des phrases que leur invoque la «Saint-Jean» en commentaire dans la publication Facebook de la Ville de Nicolet.

L'auteur nicolétain Mathieu Fortin prendra ce contenu afin de faire un texte qui sera dévoilé le 23 juin

prochain.

La Ville de Nicolet invite également ses citoyens à décorer de bleu, blanc et jaune leurs demeures afin, dit-on, de mettre une belle ambiance sur le territoire.

Ouvrir sa terrasse «avec ou sans permission»

SABRINA LAVOIE

La Tribune

SHERBROOKE — Voyant des tables à pique-nique être installées dans les centres-villes pour favoriser la formule «take-out», des restaurateurs décident d'ouvrir leurs terrasses sans avoir eu la permission officielle du directeur de la santé publique.

C'est le cas de Laurent Proulx, ancien conseiller municipal à la Ville de Québec et désormais propriétaire du restaurant Vieux Saint-Charles à Drummondville, qui a annoncé l'ouverture de sa terrasse au courant de la semaine «avec ou sans la permission d'Arruda».

«J'annonce que je vais ouvrir ma terrasse avec des tables distancées dès jeudi cette semaine. Elle sera en «apportez votre vin» conformément au permis que nous avons», pouvait-on lire sur sa page Facebook.

Rappelons que la Ville de Drummondville transforme son centre-ville en terrasse géante du vendredi au dimanche afin de permettre aux résidents de manger un repas et de consommer de l'alcool dans le but d'encourager les restaurateurs locaux.

Celui qui est situé un peu plus loin, sur le boulevard Foucault à Saint-Charles, indique ne pas pouvoir en profiter et souhaiterait que l'on mette fin aux injustices qui mettent en péril l'avenir de plusieurs restaurateurs québécois.

«Le gouvernement tolère des milliers de personnes collées dans le centre-ville de Montréal, au cœur de l'épidémie, mais s'acharne à maintenir les commerçants dans un état de famine», dénonce l'homme d'affaires.

RESPECTER LES CONSIGNES

L'Association Restauration Québec (ARQ) confirme que M. Proulx n'est pas le seul restaurateur



Si tout se passe comme prévu, la terrasse du restaurant Vieux Saint-Charles à Drummondville ouvrira le jeudi 4 juin conformément aux règles de distanciation sociale. — PHOTO LA TRIBUNE

décidé à faire fi des directives de la santé publique. L'ARQ explique comprendre la réaction du propriétaire de l'établissement drummondvillois, mais n'encourage pas

ses membres à la désobéissance.

«Nous voyons chaque semaine énormément de restaurateurs mécontents sur les médias sociaux, mais on les encourage à

respecter les consignes émises par le ministère de la Santé publique», indique François Meunier, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales de l'ARQ.

Celui-ci se dit satisfait des initiatives lancées par certaines villes d'aménager des espaces pour encourager l'industrie locale, mais s'inquiète toutefois pour la moitié de ses membres qui attendent encore le feu vert.

«Chaque semaine qui passe augmente la fragilité des perspectives d'avenir de nos restaurateurs. Si rien ne bouge, on évalue qu'environ 30 % des restaurants fermeront de manière définitive d'ici trois mois et 60 % d'ici six mois», explique M. Meunier.

Pour sa part, le restaurateur Laurent Proulx semble prêt à tenir tête à ceux qui l'empêcheraient de rouvrir sa terrasse comme prévu.

L'ARQ dit ignorer si M. Proulx s'expose à des sanctions.

Il préfère quitter son emploi plutôt que de porter un masque

MARIE-ÈVE MARTEL

La Voix de l'Est

Convaincu que la pandémie de la COVID-19 est un complot orchestré mondialement, un opérateur mécanique de Bromont, montagnes d'expériences, a récemment démissionné de son emploi pour exprimer son désaccord face aux mesures sanitaires mises en place pour la réouverture de l'entreprise.

Très actif sur Twitter sous le pseudonyme @Denistheyong, le Granbyen Denis Primard a rendu publique la lettre de démission qu'il a remise à son employeur, le 21 mai dernier. À 60 ans, allègue-t-il, ce n'est plus d'argent dont il a besoin, mais de «respect et de dignité».

«Avec les événements entourant cette «fausse pandémie», je ne veux pas me soumettre à porter toutes sortes d'équipements de protection dus à ces mesures qui seront déclarées caduques dans les prochains mois. Je comprends la direction et son président Charles Désourdy de se plier aux directives du gouvernement québécois qui, selon moi, gère cette crise de manière inappropriée et va à l'encontre de la Charte des droits et libertés canadienne», est-il écrit dans la missive datée du 20 mai.



Denis Primard — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

Selon d'autres tweets publiés par M. Primard, il exerçait le métier d'opérateur pour le compte de la station de ski et du parc aquatique depuis une dizaine d'années.

Le 18 mai, M. Primard avait fait mention sur Twitter de son intention de démissionner si ses supérieurs lui imposaient le port du masque. Ceux-ci lui auraient fait comprendre le sérieux de la situation. «À mon travail... Avertissement de distance dans mon cas. De 2 m, je suis rendu à 3 m. J'ai signé ce document. Si un agent me pogne... 1500 \$ [d'amende] à moi [et] 15 000 \$ à 30 000 \$ pour

la compagnie avec possibilité de mettre sous clé... On s'approche de la Corée du Nord», a-t-il tweeté.

Depuis, Denis Primard indique être désormais à la recherche d'un emploi, n'ayant pas droit au chômage ou à la Prestation canadienne d'urgence (PCU). «Je cherche un job pas de masque... c'est tout», a-t-il fait savoir, ajoutant que sa décision ne concerne que lui-même, n'ayant pas de personne à charge. «J'ai pas les moyens d'aller en retraite. Je cherche un job où on peut se serrer la main sans mettre du détergent à chaque fois», écrit-il à une autre occasion.

Cette démission fracassante a valu à l'ex-opérateur des louanges tout comme des critiques, de la part d'autres utilisateurs de Twitter.

«PLUS GROS MENSONGE DE L'HISTOIRE MODERNE»

Sur Twitter, Denis Primard relaie de nombreuses publications qui accolent l'étiquette de complot à la pandémie de coronavirus. Lui-même qualifie la situation de «plus gros mensonge de l'histoire moderne», où «7 milliards de personnes [sont] arrêtées pour une grippe.» À une autre occasion, il écrit que «le COVID c'est une joke qui va mettre notre économie à plat pour 2 à 3 ans».

«Peu importe si vous avez des

gants ou des masques... Avec un bon système immunitaire, vous pouvez aller où vous voulez. Pour #BigPharma par contre, ce n'est pas payant», écrit le Granbyen, qui s'est également vanté en ligne de ne pas avoir fait la file et de ne pas avoir désinfecté ses mains lors d'une visite récente dans un magasin Tigre Géant.

Dans une autre publication, M. Primard mentionne être fier d'avoir démissionné «parce que le narratif des médias était tellement à l'opposé de celui du Web». L'internaute, qui indique passer beaucoup de temps sur Internet depuis le début de la pandémie, n'hésite pas non plus à qualifier les organes de presse de «merdias» et d'être des outils de propagande responsables de «ce fiasco mondial».

«Les journalistes ont été les phares pour la plupart des décisions importantes que j'ai prises dans ma vie (60 ans). De mauvais guides au final.»

M. Primard partage et interagit régulièrement avec le professeur Alexis Cossette-Trudel, l'animateur André Pitre (Stu Pitt), le chef du parti Citoyens au Pouvoir Stéphane Blais et la comédienne Lucie Laurier, figures de proue des idéologies alternatives, en plus de diffuser des publications référant le mouvement QAnon.

«ON RESPECTE SA DÉCISION»

La Voix de l'Est a écrit à Denis Primard sur Twitter, lundi matin, afin d'obtenir ses commentaires sur la situation. Celui-ci a décliné notre demande d'entrevue. «Non merci, je vous fais confiance autant qu'à un pitbull pas attaché et entraîné pour attaquer...», a-t-il écrit à l'auteur de ces lignes.

Du côté de Bromont, montagne d'expériences, on confirme que l'employé a remis sa démission récemment.

«On respecte sa décision, mais de notre côté, nous allons continuer d'assurer le maintien de nos mesures pour la sécurité de notre clientèle et de nos employés», a fait savoir Hélène Bélisle, responsable des communications et du marketing pour le complexe aquatique et la station de ski.

EN ATTENTE DU FEU VERT POUR ROUVRIRE

Mme Bélisle a également mentionné qu'on attendait impatiemment le feu vert de Québec pour lancer sa saison estivale.

Actuellement, seuls les jeux d'eau et les piscines extérieures publiques peuvent accueillir des baigneurs, mais l'entreprise bromontoise prépare déjà sa réouverture pour être prête aussitôt qu'elle pourra accueillir sa clientèle.

La Pat Pat Patrouille offre du réconfort



GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Depuis le début de la crise de la COVID-19, un petit groupe de citoyens de Shawinigan multiplie les initiatives pour apporter un peu de réconfort aux travailleurs de la santé. Lundi, les membres de la Pat Pat Patrouille se sont déplacés à la Maison Olivier à la fin des quarts de travail de 8 h, 15 h 30 et minuit pour offrir muffins et café au personnel.

Les premiers balbutiements de ce regroupement remontent à l'organisation d'une activité qui avait fait pas mal de bruit, le 3 avril. À ce moment, Carolyne Milette et Patrice Bourassa avaient obtenu l'appui de la Ville de Shawinigan pour organiser un défilé de voitures pour remercier les employés de l'hôpital régional. Des centaines de véhicules avaient participé à cette activité, grâce à la magie des réseaux sociaux.

La Pat Pat Patrouille s'est ensuite formée avec l'ajout de Patrick Champagne et de Mélanie-Marie Diamond. Leur action a alors surtout été consacrée à la cueillette du matériel de protection pour le personnel du Centre d'hébergement de soins de longue durée Laflèche, en plein cœur de la crise à ce moment.

Elle a aussi organisé un lave-auto le 2 mai grâce à l'initiative du cinquième membre, David Grenier. Les profits ont été utilisés pour acheter beignes et café pour le personnel du Centre d'hébergement Saint-Maurice, cinq jours plus tard. Lundi, la Pat Pat Patrouille récidivait avec la même formule, cette fois grâce à la collaboration de la Brûlerie Saint-Maurice et de la Pâtisserie Le Palais.

«On est juste des citoyens normaux qui ont décidé de se lever le



De gauche à droite: Caroline Nadeau (Brûlerie Saint-Maurice) accompagne trois des cinq membres de la Pat Pat Patrouille. Il s'agit de Patrick Champagne, Mélanie-Marie Diamond et David Grenier. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS.

derrière pour les travailleurs et les travailleuses de la santé», résume Mme Diamond.

«On parle beaucoup avec les filles. On trouve ça important

«On est juste des citoyens normaux qui ont décidé de se lever le derrière pour les travailleurs et les travailleuses de la santé»

d'être là pour les écouter. Elles vivent des drames humains qui ne sont pas faciles. Par exemple, on nous appelle pour nous dire qu'une telle patiente est morte la

nuit dernière et que ça a été vraiment dur... Elles ont joué un peu le rôle de la famille. Nous avons donc embarqué parce qu'on voulait aider, on voulait que quelque chose se fasse.»

En avril, ces bénévoles n'avaient pas caché leur déception après avoir remis plus de 500 masques N95 pour le personnel du CHSLD Laflèche. Ils avaient appris que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie - Centre-du-Québec avait placé tout ce matériel sous clé, le temps d'en faire la vérification. Mme Diamond aurait apprécié que ces masques soient rapidement distribués au personnel du CHSLD Laflèche, qui tirait le diable par la queue à ce moment.

«Nous avons quand même du

cœur parce qu'on recommence!», sourit Mme Diamond, qui ne compte pas les heures malgré une maladie des os. «Si des entreprises veulent nous aider, on manque encore de masques bleus. On ne prend plus de N95, parce que nous avons eu une mauvaise expérience. Mais nous cherchons aussi des gants. Dans les établissements, il y a surtout des modèles larges ou extralarges, même si des filles ont des petites mains!» La Pat Pat Patrouille recherche donc des gants de petite taille ou de format moyen.

La fabrication de masques pour le personnel de la santé et des centres de la petite enfance occupe beaucoup de leur temps. Même les enfants ne sont pas oubliés.

«On leur fait des masques avec

des motifs, pour les inciter à les mettre», explique Mme Diamond. «C'est difficile pour les adultes, alors imaginez pour les enfants!»

La porte-parole a convaincu ses parents de mettre la main à la pâte. Son père Michel, qui lutte contre un cancer, confectionne une dizaine de masques par jour.

La Pat Pat Patrouille n'a pas établi de calendrier précis, mais tant que les commerçants voudront l'encourager, les membres se proposent d'offrir de petites douceurs au personnel infirmier et aux préposées aux bénéficiaires de diverses résidences du territoire pour les remercier de leur dévouement. «On va essayer d'en faire plusieurs», assure Mme Diamond. «Nous embarquons dans tout ce qu'on peut!»

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Certaines activités permises aux finissants

La Presse canadienne

Les «finissants» du primaire et du secondaire auront une occasion de marquer l'événement, malgré la pandémie de coronavirus.

Le ministère de l'Éducation a annoncé, lundi, qu'il a donné le feu vert aux écoles pour organiser certains types d'activités pour

souligner l'événement, mais dans le respect des consignes de santé publique.

Des pique-niques à l'extérieur pourront être organisés, par exemple. Les jeunes de la 6e année du primaire et de la 5e année du secondaire pourront marquer l'événement par une prise de photo officielle. Ils pourront également

signer l'album des finissants en respectant les mesures sanitaires.

Au plan social, ce sera aussi l'occasion pour eux de revoir les amis et collègues de classe avant de poursuivre la prochaine étape de leur cheminement, a fait valoir le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, dans un communiqué.

Il appartient à chaque établissement scolaire de faire connaître les modalités des activités au cours des prochains jours, a précisé le ministre.

Pour les jeunes du secondaire seulement, un concours est également organisé sur la page Facebook Éducation Québec. Les jeunes sont invités à prendre

une photo, tourner une vidéo ou même à produire un texte sans image pour décrire leurs meilleurs moments au secondaire. Il peut s'agir d'une rencontre marquante, de l'influence d'un enseignant sur un jeune ou autre.

Un tirage au sort sera effectué le 10 juin parmi les participants. Il y aura 25 gagnants d'un Ipad.

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Dénoncer sans casser

STÉPHAN FRAPPIER

stephan.frappier@lenouvelliste.qc.ca



Imaginez si George Floyd avait été votre frère. Imaginez de le voir au sol, écrasé comme un vulgaire moustique, suppliant qu'on le libère de sa fâcheuse position parce qu'il ne parvient plus à respirer. De le voir mourir ainsi, en plein jour et en pleine rue, sous le poids de l'indifférence et du racisme.

Les images qui ont maintenant fait le tour du monde sont révoltantes. On y voit carrément l'assassinat d'un homme par des policiers du Minnesota. Pourquoi? Parce que cet homme était noir. Aussi simple et épouvantable que ça. Une scène difficilement concevable en 2020 mais qui, malheureusement, existe encore.

Dans le monde contemporain dans lequel nous vivons, personne ne devrait subir un tel sort en raison de ses croyances religieuses, de sa couleur de peau ou de son orientation sexuelle. Un point, c'est tout.

Il fallait s'y attendre, des manifestations ont éclaté aux quatre coins de l'Amérique pour dénoncer cet acte policier barbare. On peut comprendre cette colère collective et on ne peut qu'espérer qu'elle viendra mettre suffisamment de pression politique pour que les auteurs de ce meurtre soient sévèrement punis et, surtout, pour que plus jamais un tel événement ne se reproduise.

Ces manifestations sont légitimes, mais il ne faudrait quand même pas tomber dans l'excès comme on l'a vu dimanche à Montréal. Il est d'ailleurs inconcevable de dénoncer la violence par la violence. On le sait, certains casseurs n'attendent que ces regroupements massifs pour attiser le feu, provoquer les forces de l'ordre et espérer que celles-ci commettront des erreurs. D'autres manifestations sont prévues au cours des prochains jours, ce qui n'est peut-être pas la meilleure des choses à faire alors que la pandémie est loin d'être endiguée à Montréal. Encore une fois, une minorité de

manifestants se feront un plaisir de foutre le bordel pour mettre à l'épreuve les policiers... et se plaindre après s'ils sont «victimes» d'interventions physiques.

On le répète, il est tout à fait justifié de manifester son haut-le-cœur et sa colère devant un acte aussi violent et archaïque. Mais est-il possible de le faire dans l'ordre? Surtout qu'ici, au Canada, la problématique est assurément moins criante qu'aux États-Unis où les injustices ethniques sont encore nombreuses. Les premiers ministres du Québec et du Canada, la mairesse de Montréal et même le SPVM ont d'ailleurs tous vivement décrié les événements qui ont provoqué la mort de George Floyd.

On ne peut pas en dire autant du président américain Donald Trump qui, pendant ce temps, continue à prendre plaisir à diviser ses concitoyens. Ses actions (ou inactions) sont la principale source de toute cette rage collective et il ne fait absolument rien pour calmer le jeu. On en vient à se demander où s'arrêtera cette violence qui était latente en raison des ravages de la pandémie (qui touche plusieurs immigrants d'ailleurs) et qui vient d'exploser avec ce qui s'est passé au Minnesota. C'est inquiétant.

On a souvent critiqué Justin Trudeau d'en faire trop pour intégrer les minorités et réparer certaines erreurs du passé. On réalise aujourd'hui qu'on n'en fera jamais assez pour enrayer une fois pour toutes le racisme et l'intolérance.

Écrivez-nous

Écrivez-nous à opinions@lenouvelliste.qc.ca Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web lenouvelliste.ca/opinions votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Solution Trump formule améliorée

Combat aussi :

Les médias

Les démocrates

Les pilleurs

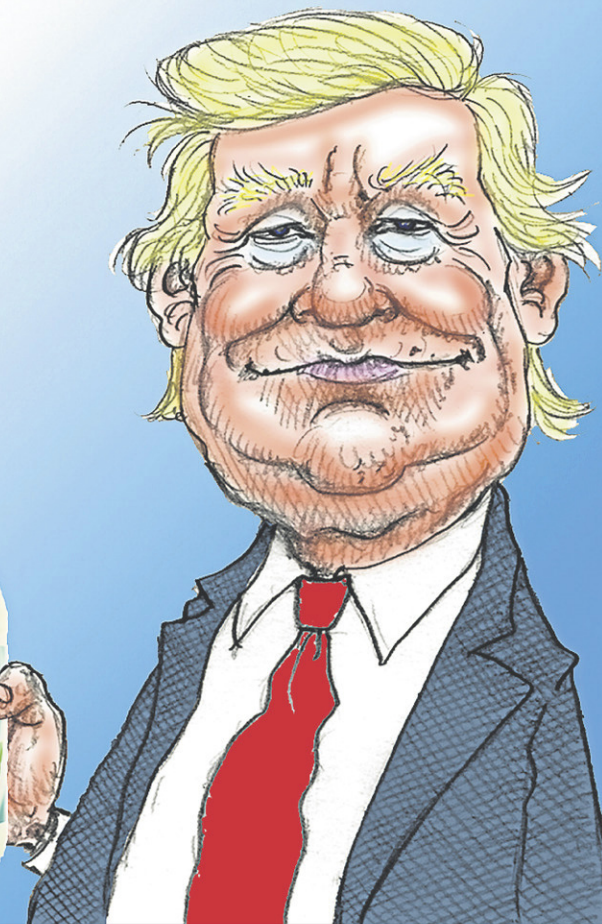
Les gauchistes

Les réseaux sociaux

Joe Biden

Etc

Isabelle
2020



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

- Tu ne viens pas de Montréal, toi? - Pourquoi tu dis ça? - T'as les cheveux courts.



CARREFOUR DES LECTEURS

Le gouvernement et l'argent

En réaction à la lettre de Jean-Noël Béliveau intitulée «L'utopie de Samson», publiée le 22 mai dernier.

Dans une brève lettre parue dans l'édition du vendredi 22 mai du *Nouvelliste*, Jean-Noël Béliveau rappelle le temps de Camil Samson du Crédit social qui proposait aux contribuables de résoudre nos problèmes en imprimant de l'argent. Monsieur Béliveau constate que c'est ce que fait le gouvernement Trudeau et il n'a pas tort.

Dans une récente infolettre de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, Philippe Langlois explique que l'État canadien a recours à une politique relativement nouvelle chez nous qui voit la Banque du Canada créer de l'argent pour ensuite l'utiliser pour acheter des obligations du Canada, une simple opération comptable entre les différentes composantes



du grand ensemble des finances publiques qui se nomme l'allègement quantitatif. Vous allez dire que le déficit augmente dans le budget du gouvernement, mais c'est une dette qu'il se doit à lui-même et qu'il peut toujours créer plus d'argent pour rembourser ses emprunts qu'il se doit à lui-même.

On apprend dans cet article que l'allègement quantitatif est une pratique relativement récente, mais pas inédite; que le Japon, par exemple, effectue ce genre d'opérations

financières depuis 2001 et que les États-Unis y ont eu recours massivement à partir de la récession de 2008. «Il n'y a pas si longtemps, l'idée de créer autant d'argent à partir du vide pour l'injecter massivement dans l'économie, résume monsieur Langlois, aurait soulevé un tollé chez la majorité des économistes. Il y a bien sûr quelque chose de troublant lorsqu'on pense à cette création "facile" et "gratuite" d'argent qui est distribué à coups de centaines, voire de milliers et de milliards de dollars. [...] si un pays, seul, se lançait dans l'allègement quantitatif, il pourrait voir la valeur de sa monnaie baisser par rapport aux devises étrangères, mais présentement, ce n'est pas le cas: presque tous les pays développés du monde [la] pratiquent d'une façon ou d'une autre, donc c'est là un danger peu probable».

Un autre atout de cette opération en ce moment est que ces milliards sont prêtés au gouvernement au taux de 0,25 %.

Réjean Martin
Trois-Rivières



CARREFOUR DES LECTEURS

Retraite Québec: une fausse sécurité financière

Lettre adressée au premier ministre du Québec, François Legault.

Monsieur le premier ministre, Plus de 10 000 personnes, 10142 exactement, ont signé la pétition électronique sur le site de l'Assemblée nationale réclamant une révision de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, et cela sans compter des centaines de signatures papier. La pétition demande également la mise en place d'une assurance rentes à l'instar de ce qu'offre l'Ontario depuis 40 ans déjà.

La pétition a suscité beaucoup d'intérêt dans la population malgré que presque toute l'attention était portée, avec raison, sur la pandémie de la COVID-19. Nous remercions chaleureusement tous les signataires de leur appui à la cause des retraités et des aînés.

La pétition, parrainée par le député Vincent Marissal de Québec solidaire, était appuyée également par le Parti libéral et le Parti québécois. Plusieurs groupes dont le syndicat Unifor (FTQ), le réseau FADOQ et la Fédération canadienne des retraités ont soutenu l'initiative.

Les changements demandés visent à éviter que d'autres retraités soient frappés par d'importantes réductions de rentes à la suite d'une faillite ou d'une fermeture d'entreprise, comme celles qu'ont subies les retraités du Groupe



Des retraités du Groupe Capitaux Médias lors d'une manifestation devant les bureaux de Power Corporation, à Montréal. — PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Capitaux Médias (GCM) et dont faisaient partie les journaux *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, *Le Quotidien*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est* et *Le Droit*. Depuis le 1^{er} février dernier, les 900 retraités de GCM ont subi des coupures de 26 à 29 % de leurs rentes. Avant ces coupures, la rente moyenne était de 17 000 \$ par année.

Une assurance rentes serait une façon de réparer les pertes qu'ont subies les retraités de GCM à la suite des changements à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, lesquels ont permis aux employeurs de ne plus être obligés de financer le déficit de solvabilité d'un régime de retraite.

L'économiste retraité Michel Lizée, du Service aux collectivités

de l'UQAM, avait prédit en 2015 ce qui allait arriver aux retraités dont l'employeur deviendrait insolvable.

Dans le bulletin #7 de juillet-août 2015 de *l'Observatoire de la retraite*, M. Lizée écrivait ceci: «L'élimination de l'obligation de financer un déficit de solvabilité fragilisera les régimes lors d'une terminaison de régime lorsque l'employeur se retrouve insolvable ou pire, en faillite. Nous revivons alors des situations où participants ou retraités se font couper 20, 30 ou 40 % de leurs rentes. Pensons au prix lourd payé par les retraités d'Aleris, de Produits forestiers Résolu ou de Papiers White Birch par exemple. Si l'obligation de financer des déficits de solvabilité était maintenue, leur situation

serait nettement moins pire.»

Nous ne croyons pas que la solution avancée par le ministre des Finances de faire en sorte que l'organisme Retraite Québec administre de façon provisoire la caisse de retraite soit suffisante. Au mieux, selon les experts, cette possibilité pourrait générer une légère bonification des rentes... mais une baisse plus forte ne peut être écartée non plus!

Tout ce qu'on sait, à partir de documents de Retraite Québec, c'est qu'un certain nombre de régimes administrés par l'organisme ont eu des bonifications des rentes depuis 2014, mais sans en connaître l'ampleur.

Selon certaines sources et sous toutes réserves, la bonification moyenne générée par l'administration provisoire de Retraite Québec pourrait être de l'ordre de 4 % seulement sur un échéancier de 10 ans.

Pour les retraités de nos journaux, les rentes seraient ainsi réduites de 22 % à 25 % au lieu d'être diminuées de 26 % à 29 % comme c'est le cas depuis le 1^{er} février. Pour nos retraités, cela se traduirait par une perte se chiffrant en millions de dollars.

Devant cette situation, nous vous demandons respectueusement de reconsidérer votre décision de ne pas mettre en place une assurance rentes. Les retraités de GCM devraient bénéficier d'une telle assurance, étant donné qu'il

était prévisible, comme l'a écrit M. Lizée, que les derniers changements à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite pouvaient causer une coupe de prestations importante à la suite d'une faillite ou d'une fermeture d'entreprise.

Nous savons que votre emploi du temps est très chargé, mais nous sommes ouverts pour discuter, avec vous ou vos représentants, d'une telle assurance pour compenser les pertes des retraités.

Veillez accepter, monsieur le premier ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Les associations de retraités des journaux québécois du Groupe Capitaux Médias

Signataires

Robert Fleury, président
Association des employés syndiqués retraités du journal *Le Soleil*

Serge Lemelin, président
Association des retraités du journal *Le Quotidien*

Pierre Carrier, président
Association des retraités du journal *Le Nouvelliste 2019*

Jeannot Bernier, président
Association des employés retraités de *La Tribune*

Louis Lapierre, président
Association des retraités de *La Voix de l'Est*

L'éducation populaire contre les théories du complot

Au sein d'une société démocratique, il est normal et attendu que les personnes qui la composent aient le droit inaliénable de partager leurs pensées publiquement et dans les limites du respect d'autrui. La valeur fondamentale du droit à la libre expression de sa pensée, aussi critique soit-elle, constitue un point de repère majeur pour une grande partie des nations occidentales, le Québec n'y faisant pas exception. Bien entendu, il ne suffit pas de partager sa pensée pour qu'elle soit nécessairement véridique et depuis l'arrivée des réseaux sociaux dans notre quotidien, nous assistons au pullulement des théories du complot (ou «complotisme») dans le discours populaire. À priori marginal, voire bénin, le phénomène du complotisme s'est récemment révélé être un facteur réel de chaos psychologique et social au cours

de la crise pandémique qui nous frappe. Malheureusement, malgré le temps qui passe, ce phénomène ne montre aucun signe d'essoufflement... Dès lors, par-delà s'attaquer de front à chacune de ces innombrables «théories du complot», comment pouvons-nous réagir efficacement et collectivement en tant que société? L'éducation populaire, plus précisément l'éducation populaire autonome issue du milieu communautaire, apporte une part de réponse à cette question d'actualité.

Par éducation populaire autonome, nous entendons l'action concrète que posent les organismes communautaires lorsqu'ils entrent régulièrement en relation avec des milliers de personnes au Québec. Leur travail essentiel, aussi varié soit-il, ne se résume pas uniquement à la simple prestation de

services, mais aussi au développement d'un sentiment d'appartenance et à l'émergence d'une pensée critique saine chez les individus. C'est en prenant conscience de l'environnement qui les entoure et en développant des moyens concrets pour transformer celui-ci que l'éducation populaire autonome offre une alternative aux personnes qui peuvent se sentir désemparées, aliénées et même totalement détachées de leur société. Par ce travail continu, les organismes communautaires transmettent un «coffre à outils» psychologique et social qui devient de facto un facteur de protection contre les pires dérives des théories du complot. Pour ne donner qu'un exemple, une personne troublée par un événement international grave, tel qu'une pandémie, se trouve dotée – de par son

interaction avec les pratiques d'éducation populaire autonome – d'une pensée plus profonde, plus mûre et moins susceptible d'être influencée par des arguments simplistes. Il va sans dire que l'impact positif ne se mesure pas uniquement dans la formation d'une pensée critique de meilleure qualité, mais aussi dans la prévention du radicalisme, de l'extrémisme et d'un clivage idéologique potentiellement malsain.

En somme, il ne faut pas avoir peur que les gens questionnent ou critiquent la société dans laquelle ils et elles évoluent, mais il faut leur donner les moyens nécessaires pour que cette critique soit développée et argumentée. Il sera peut-être impossible de se défaire totalement du phénomène des théories du complot, mais il est tout à fait imaginable de former les membres de notre communauté à être plus

vigilants intellectuellement, entre autres, sur les réseaux sociaux. Afin d'atteindre cet objectif qui est à la portée de la société québécoise, la pratique de l'éducation populaire autonome développée par le milieu communautaire et non affiliée au réseau éducatif classique doit être reconnue pour son importante contribution. Dans le cas inverse, il est possible que la population du Québec se tourne de plus en plus vers des solutions simplistes à des problèmes complexes... avec pour triste résultat un affaiblissement de la cohésion sociale, une méfiance quasi généralisée des institutions et même un accroissement des risques de violence.

Marc Benoît

Coordonnateur du Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie.

PRIMES

Québec entend corriger l'iniquité entre différents corps de métier

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse canadienne

MONTREAL — La ministre de la Santé, Danielle McCann, reconnaît avoir laissé pour compte de nombreux professionnels recrutés dans l'effort de lutte contre la pandémie et affirme travailler à corriger cette iniquité.

Des témoignages recueillis par La Presse canadienne révèlent que les primes offertes aux travailleurs de la santé pour œuvrer en zone chaude ne sont pas versées à ceux qui proviennent de corps d'emploi différents, tels les travailleurs sociaux, les éducatrices spécialisées, les physiothérapeutes, ergothérapeutes et plusieurs autres. Ces travailleurs sont au nombre des employés de l'État dont les services ont été réquisitionnés pour combler les graves manques de main-d'œuvre en CHSLD.

Les primes, qui peuvent atteindre jusqu'à 1000 \$ par mois (ou même jusqu'à 3000 \$ par mois pour les personnes provenant de l'extérieur de la région de Montréal et qui viennent prêter main-forte dans le Grand Montréal), sont offertes aux personnes qui œuvrent à temps plein auprès des personnes les plus affectées. Or, l'arrêté ministériel adopté par le gouvernement Legault précise que ces primes



La ministre de la Santé, Danielle McCann affirme travailler à corriger l'iniquité entre différents corps de métier dans la lutte contre la pandémie. — PHOTO PC

sont destinées aux préposés aux bénéficiaires, aux infirmières, aux infirmières auxiliaires, aux inhalothérapeutes et autres professionnels de première ligne.

Des professionnels qui ne sont pas sur cette liste, mais qui font le même travail en zone chaude, ont d'ailleurs écrit à l'adresse courriel «on vous écoute» créée par le ministère pour obtenir de l'information non filtrée du terrain, mais ont systématiquement obtenu du ministère des réponses génériques comme celle-ci: «...lorsqu'elles œuvrent en centre hospitalier

désigné par la ministre de la Santé et des Services sociaux, seules les personnes salariées de certains titres d'emploi peuvent bénéficier des montants forfaitaires auxquels vous faites référence. Malheureusement, les professionnels énumérés dans votre courriel ne sont pas visés et nous comprenons votre déception à l'effet de ne pas y être admissibles.»

En conférence de presse, lundi à Montréal, Mme McCann a reconnu que ces primes ne devaient pas être réservées aux corps d'emploi mentionnés, mais qu'elles devaient

plutôt être associées aux tâches accomplies par les personnes qui affrontent le virus. «L'esprit de l'arrêté, c'était vraiment de donner une prime aux gens qui ont des contacts étroits avec les personnes qui ont la COVID-19», a-t-elle admis.

«L'esprit de l'arrêté ministériel, c'est lié à la tâche effectivement et non au corps d'emploi d'où provient la personne qui œuvre auprès des malades atteints.

«Nous continuons d'être en discussion avec les syndicats qui représentent les travailleurs (en question) et on a toujours fait les ajustements nécessaires si, par exemple, on n'a pas vu une situation où ce serait requis», a-t-elle ajouté, laissant ainsi entendre que la situation serait bel et bien corrigée.

DÉCONFINEMENT DES ÉCOLES: «UN SUCCÈS»

Dans un autre dossier, c'est à la suite de l'expérience des écoles primaires en dehors de Montréal que Québec a décidé de donner le feu vert à des activités de fin d'année pour les finissants du précollégial, soit les élèves de 6^e année du primaire et de 5^e année du secondaire.

Le directeur de la santé publique, le docteur Horacio Arruda, a fait valoir que ce déconfinement en dehors de la métropole avait causé

une très faible contagion, soit une quarantaine de personnes en tout dont surtout «des professeurs qui avaient été contaminés avant la réouverture» et qu'«à la fois les parents, les enfants et les professeurs considèrent que c'est un succès».

Il demeure convaincu du bien-fondé d'avoir rouvert à l'extérieur de Montréal tout en maintenant fermé dans la région métropolitaine parce que «le risque était beaucoup trop grand et je vous dirais aussi que l'acceptabilité de la population n'était pas au rendez-vous».

En contrepartie, il fait valoir que le fait d'avoir rouvert les écoles partout ailleurs «permet de rassurer les autres parents et aussi de voir qu'il n'y a pas eu d'hécatombe».

De son côté, le premier ministre François Legault a rappelé qu'il n'avait pas «le «ok» de la santé publique pour rouvrir les écoles du Grand Montréal et de Joliette au mois de mai», mais il a ajouté l'étonnant commentaire suivant, qui tranche avec sa promesse quasi-quotidienne de suivre docilement les recommandations du docteur Arruda: «Il aurait fallu que j'aillie contre la recommandation de la santé publique. Je n'ai pas exclu ça, mais j'ai décidé de suivre la recommandation de la santé publique au mois de mai».

FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

Les villes recevront plus rapidement leur part dit Ottawa

OTTAWA (PC) — «Un premier pas modeste.» C'est ainsi que les municipalités reçoivent l'annonce faite lundi par le gouvernement fédéral d'un versement plus rapide d'argent déjà prévu aux budgets.

Ottawa accélère le transfert aux municipalités du versement annuel du Fonds de la taxe sur l'essence. Les villes recevront donc en juin 2,2 milliards \$ en un seul paiement plutôt que les deux versements qui étaient attendus plus tard. «On devance de l'argent qui allait venir de toute façon dans six mois», a reconnu le premier ministre Justin Trudeau, lundi, au point de presse quotidien devant sa résidence officielle.

Ces 2,2 milliards \$ représentent l'ensemble du financement prévu pour 2020-2021 du fonds fédéral.

Les municipalités estiment à au moins 10 milliards \$ leurs besoins, étant donné les pressions

financières qu'elles subissent depuis le début de l'épidémie de COVID-19. Cette aide, elles la réclament depuis le début du mois d'avril.

Le premier ministre a promis que le gouvernement fédéral en fera davantage pour aider les municipalités. Mais pour cela, il lui faut continuer de négocier avec les provinces. «Nous respectons les champs de compétence», s'est-il justifié.

Sa ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a offert le même argument. «Nous espérons qu'on va voir les provinces qui vont reconnaître qu'on doit travailler ensemble pour aider les municipalités», a déclaré Catherine McKenna lors de la conférence de presse des ministres qui a suivi la sortie de M. Trudeau.

«Nous voulons que les municipalités puissent aller de l'avant pour

les infrastructures qui sont planifiées», a dit la ministre, expliquant que les 2,2 milliards \$ ne peuvent pas servir à payer les coûts opérationnels des villes. Toutefois, elle assure avoir bien entendu la réclamation des maires auxquels elle parle. «C'est sûr qu'ils ont besoin d'aide sur les coûts opérationnels, incluant le transport en commun», a-t-elle confirmé.

À la Fédération canadienne des municipalités (FCM), on s'est empressé de rappeler la demande de 10 à 15 milliards \$, en réagissant au versement des 2,2 milliards \$.

«Comme il ne s'agit pas de nouvelles sommes, ce premier pas modeste et préliminaire ne permettra pas d'enrayer les choix difficiles auxquels les municipalités sont confrontées», a déclaré Bill Karsten, président de la FCM, dans un courriel transmis à La Presse canadienne.

Celle qui l'a précédé au poste de président applaudit tout de même «un premier signal important».

«On a été entendus», souligne Vicki-May Hamm, mairesse de Mago, en entrevue téléphonique.

Mais si la mairesse peut utiliser sa part du 2,2 milliards \$ pour une usine d'épuration des eaux, elle n'a toujours pas d'aide financière pour combler les pertes de ses revenus de stationnement ou les frais du télétravail des employés de sa ville ou encore la charge des camps de jour où les moniteurs devront être deux fois plus nombreux cet été.

Alors, quand on parle de champs de compétence, Mme Hamm a une réponse toute prête. «On a démontré tout le long de cette crise-là qu'on est capable d'être agile tout en respectant les champs de compétence de chaque ordre de gouvernement. Je ne peux pas croire qu'on ne peut pas trouver une

solution agile, efficace et rapide, sans s'enfermer dans de la bureaucratie. On ne l'a pas fait pour les autres actions qu'on a posées. Pourquoi on le ferait maintenant?», lance-t-elle.

De son côté, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) se montre plus critique encore, jugeant «insuffisante» l'annonce de lundi.

«Ce n'est pas de l'argent neuf», a déploré, dans une déclaration publique, la présidente de l'UMQ Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie.

L'UMQ calcule que les pertes de ses membres pourraient s'élever à 1,4 milliard \$ pour 2020 seulement. «La préparation des budgets pour l'année 2021 est débutée et les enjeux financiers seront considérables», a prévenu Mme Roy, estimant incontournable une aide fédérale.

Place au magasinage à la sauce COVID-19



MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Ça y est. Depuis lundi matin, il est de nouveau possible de se rendre dans les centres commerciaux de la région afin d'y effectuer des achats qui attendaient, ou tout simplement pour se gâter un peu en ces temps de pandémie.

C'était notamment le cas aux Galeries du Cap dans le secteur Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières. Signe que les consommateurs avaient hâte d'y retourner, ils étaient plusieurs à attendre impatiemment en file à l'extérieur – en respectant évidemment les règles de distanciation – l'ouverture des portes, qui s'est exceptionnellement faite sur le coup de 11 heures. Ils semblaient vraisemblablement impatients de franchir cette nouvelle étape dans le déconfinement progressif qu'orchestrent les autorités québécoises depuis quelques semaines.

La propriétaire de la bijouterie La Perle rare, Krystel Levasseur, était notamment très heureuse de rouvrir cette succursale, après avoir pu faire de même avec celle de la rue Bellefeuille.

«Ça fait du bien de voir des clients, mais également nos employés. Nous ne nous étions pas vus depuis la fermeture [le 17 mars]. On ressent beaucoup de fébrilité et il y aura une certaine adaptation, notamment car nous devons maintenant désinfecter les bijoux après qu'un client les ait essayés», explique-t-elle, avant d'ajouter qu'elle se considère chanceuse de vendre des produits en métal. Pour cette raison, elle n'est pas tenue de mettre en quarantaine les items essayés par un client, comme doivent le faire les marchands de chaussures par exemple.

«On peut les nettoyer facilement avec un produit désinfectant à base d'alcool. Mais on demande tout de même aux clients de ne pas essayer plus de deux produits», poursuit-elle.

Tout comme les commerçants qui louent des locaux dans l'édifice qu'ils gèrent – qui avaient d'ailleurs pratiquement tous rouvert leurs portes lundi matin – les



Les clients étaient peu nombreux au centre commercial Les Rivières, peu avant midi lundi. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

gestionnaires du centre commercial de la rue Barkoff ont également mis en place une procédure et pris des mesures afin que les recommandations de la Santé publique soient respectées.

Entrée et sortie limitées à une seule porte, flèches indiquant la direction à suivre quand on circule dans le mail, stations pour se désinfecter les mains à plusieurs endroits et affiches rappelant aux clients de respecter la distance de deux mètres: les règles que martèle le docteur Horacio Arruda depuis plus de deux mois ont été bien entendues.

Du côté du centre commercial Les Rivières, des mesures similaires ont également été mises en place. Mais comme l'endroit est beaucoup plus grand et achalandé que les Galeries du Cap, leur implantation a nécessité une plus grande logistique. La présence de plusieurs agents de sécurité – dont devant la seule porte par laquelle il était possible d'entrer et de sortir –, la limitation du nombre de personnes se trouvant en même temps dans les salles de toilettes et l'interdiction de s'asseoir aux tables de la foire alimentaire pour déguster un repas acheté dans un des restaurants ouverts font partie des initiatives de la firme Cominar, qui compte Les Rivières ainsi que la Plaza de la Mauricie à Shawinigan dont son portefeuille immobilier. La vice-présidente Talent et organisation, Sandra L'Écuyer, soutient d'ailleurs que tout a également été

fait au centre commercial shawiniganais pour que la grande réouverture se déroule sans anicroche.

PAS FOULE

Soit parce que les acheteurs étaient encore un peu craintifs ou tout simplement parce que cette phase du déconfinement se déroulait un lundi, les clients étaient peu nombreux en fin d'avant-midi aux Rivières. Il était donc assez facile de respecter les règles de distanciation à l'intérieur du centre commercial du boulevard des Forges. De plus, la moyenne d'âge était plus basse qu'à l'habitude, signe que les gens âgés de 70 ans et plus, qui sont généralement nombreux à s'y rendre pour socialiser, ont préféré suivre les recommandations sanitaires que de reprendre leur routine.

Du côté du Carrefour Trois-Rivières-Ouest, il était encore plus facile de circuler sans devoir enfreindre les règles sanitaires. Le mail était en effet quasi désert en fin d'avant-midi. Par contre, il y avait toujours une longue file d'attente devant le magasin Walmart, comme c'est régulièrement le cas depuis le début du confinement. Rappelons que les magasins grandes surfaces de cette multinationale sont considérés comme essentiels par les autorités. Ils sont donc demeurés ouverts pendant la crise.

Aux Galeries La Tuque, la majorité des commerçants ont repris du service lundi matin. Quelques

clients s'affairaient dans les boutiques. Il fallait toutefois faire preuve de patience pour faire des emplettes chez Dollarama, les clients ont dû faire la file à l'extérieur du commerce en raison d'un fort achalandage. Une seule boutique sur la dizaine était fermée lors du passage du Nouvelliste. À l'intérieur du petit centre commercial, des consignes de distanciation étaient bien visibles pour les clients.

RESPECTER L'IMAGE DE MARQUE

En ce qui concerne la signalisation et l'affichage usuels en cette période de crise sanitaire, la direction du centre Les Rivières a prêté une attention toute particulière au message ainsi qu'à la façon qu'elle le présente.

«On a accordé une certaine importance à l'aspect visuel afin d'être arrimé avec notre image de marque. Oui il y a des contraintes dans tout ça et les messages doivent être clairs et concis, mais notre équipe de design a travaillé pour avoir une finalité qui est visuellement intéressante. Il y a également des messages qui sont plus chaleureux et ludiques», mentionne Mme L'Écuyer.

En insistant sur ce détail, Cominar voulait rendre plus agréable l'expérience de magasinage des clients, et ce, même si elle est grandement handicapée actuellement. Avec la collaboration d'Audrey Tremblay

↑ TORONTO
15 236,21
+ 43,38

↓ NEW YORK
25 475,02
- 91,91

↑ S&P 500
3055,73
+ 11,42

↓ PÉTROLE
\$US 34,44
\$US - 0,05

↑ DOLLAR
¢US 73,42
¢US + 0,89

↓ EURO
\$CAN 1,5162
¢CAN - 0,015

Reitmans éliminera 1400 postes

Les enseignes Addition Elle et Thyme Maternité seront fermées

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La chaîne de vêtements Reitmans, qui s'est placée à l'abri de ses créanciers le 19 mai, fermera ses magasins Addition Elle et Thyme Maternité au cours de l'été en plus d'éliminer 1400 postes, dont 300 à son siège social montréalais.

Dans le cadre de sa restructuration, le détaillant fondé en 1926 a décidé de se concentrer sur trois enseignes, soit Reitmans, Penningtons et RW&CO.

Selon le président et chef de la direction de Reitmans, Stephen Reitman, cette décision, qui n'a «pas été prise à la légère», était «nécessaire» afin de permettre à l'entreprise renouer avec la rentabilité.

«Tous les efforts que nous avons déployés pour redresser ces marques ont été compromis par la pandémie de COVID-19 et, malheureusement, nous n'avons plus la marge de manoeuvre nécessaire

pour les ramener sur le chemin de la rentabilité», a-t-il souligné, par voie de communiqué.

M. Reitman a pris les rênes de l'entreprise au début de l'année à la suite du décès de son frère Jeremy.

La société compte actuellement 54 magasins Thyme Maternité et 77 magasins Addition Elle dans son réseau. Ces enseignes, ainsi que leurs sites web, fermeront respectivement les 18 juillet et 15 août. D'ici là, on espère pouvoir liquider les stocks. Des produits Addition Elle pourraient par la suite se retrouver dans les magasins Penningtons.

«Il est peu probable qu'il y ait un espace-boutique pour Thyme Maternité dans une autre marque de Reitmans», a précisé le détaillant, par courriel.

Au moment de mettre temporairement à pied la quasi-totalité de son personnel à la fin mars, Reitmans comptait quelque 6800 salariés, dont 900 à son siège social, et exploitait 576 magasins dans toutes les provinces et territoires.

«L'impact de cette situation sur nos employés est, de loin, la partie la plus difficile et émotive de tout ce processus», a souligné le président de Reitmans.

Avant de se tourner vers la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) le 19 mai dernier, le détaillant avait signalé être à la recherche de



Dans le cadre de sa restructuration, le détaillant fondé en 1926 a décidé de se concentrer sur trois enseignes, soit Reitmans, Penningtons et RW&CO.

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

«Tous les efforts que nous avons déployés pour redresser ces marques ont été compromis par la pandémie de COVID-19 et, malheureusement, nous n'avons plus la marge de manoeuvre nécessaire pour les ramener sur le chemin de la rentabilité»

financement à long terme afin de «s'acquitter de ses obligations financières et futures».

Reitmans n'a pas offert de mise à jour sur cet aspect de la restructuration, lundi. Vendredi dernier, l'entreprise avait obtenu une prolongation, jusqu'au 29 juillet, de son ordonnance initiale en vertu de la LACC.

Le détaillant ne traîne pas de

dettes à long terme, mais ses créances - montants dus à des fournisseurs (109 millions \$), chèques cadeaux (14 millions \$), sommes liées à son programme de récompense (1 million \$) et obligations envers ses retraités (24 millions \$) - s'élèvent à environ 148 millions \$.

Reitmans pourrait aussi devoir d'importantes sommes à ses propriétaires immobiliers puisque les

loyers des mois d'avril et mai n'ont pas été payés, indique le rapport du contrôleur Ernst & Young, qui prévoit que l'entreprise dispose de liquidités suffisantes afin de poursuivre ses activités jusqu'à la fin juillet.

Selon l'expert indépendant dans la vente au détail Bruce Winder, établi dans la région de Toronto, les décisions annoncées par Reitmans lundi devraient lui procurer une certaine marge de manoeuvre au cours de la prochaine année. Les perspectives à plus long terme ne sont toutefois pas très roses, à son avis.

«Cela les aidera à générer un peu d'argent cet été, car lorsque vous liquidez les stocks, vous obtenez de l'argent et c'est l'un des avantages lorsqu'on abandonne des marques», a estimé M. Winder.

Pour la période de 12 mois terminée le 1^{er} février, Reitmans a vu ses recettes fléchir de 5,8 %, à 869,5 millions \$. Environ 20 % de cette somme avait été récoltée grâce aux ventes en ligne.

La perte nette du détaillant s'était chiffrée à 87,4 millions \$, ou 1,56 \$ par action. L'année précédente, le détaillant avait affiché un bénéfice net de 6,8 millions \$, ou 11 cents par action.

Avec des informations de Tara Deschamps.

L'OACI publie ses recommandations sanitaires pour relancer le secteur aérien

MONTRÉAL (AFP) — Port du masque, contrôles de température ou accès aux toilettes: l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a publié lundi une série de recommandations sanitaires à destination du transport aérien pour relancer ce secteur durement touché par le coronavirus.

Ce véritable guide des bonnes pratiques sanitaires est la pierre angulaire d'un rapport rédigé par une «task force» de cette agence de l'ONU basée à Montréal. Il formule plusieurs propositions pour une relance progressive et durable du secteur aérien alors que plusieurs pays ont entamé leur déconfinement.

Il appelle États, aéroports et compagnies aériennes à mettre en oeuvre des mesures «harmonisées à l'échelle mondiale comme régionale, qui font consensus», comme le réclame l'industrie soucieuse de redonner confiance aux voyageurs. Les recommandations se veulent

un «cadre» visant la sécurité autant des passagers que des personnels, dans les aéroports comme à bord des avions.

Le voyageur devrait présenter, à son arrivée à l'aéroport, une déclaration de santé et subir un premier contrôle de température, propose l'OACI.

L'enregistrement en ligne avant d'arriver à l'aéroport est préconisé et les passagers sont priés de voyager aussi léger que possible, avec un petit bagage à main. Journaux et magazines ne seront plus les bienvenus à bord, et les ventes en duty-free limitées.

Les cartes d'embarquement sur téléphone mobile doivent être privilégiées, de même que plus généralement toutes les technologies «sans contact» (reconnaissance faciale ou oculaire) dans les aéroports.

«Cela permettra d'éliminer ou de réduire fortement la nécessité d'un contact entre employés et passagers pour les documents de

voyage», souligne le rapport.

De même, l'accès au terminal devrait être limité aux voyageurs, à leurs accompagnants pour les personnes handicapées par exemple, et au personnel.

Le port du masque ou d'un couvre-visage doit être obligatoire à l'intérieur du terminal, où une distance physique d'au moins un mètre doit être respectée, ainsi qu'à bord des appareils. Les employés de l'aéroport devront eux aussi être équipés d'équipements de protection pouvant inclure des visières, des gants ou des masques médicaux.

Une fois à l'intérieur de l'avion, les passagers doivent garder leur masque et se déplacer le moins possible pendant le vol, en évitant les files d'attente vers les toilettes pour ne pas risquer de contaminer les autres passagers.

Les passagers devraient se voir affecter une cabine de toilettes en fonction de leur emplacement dans l'avion.

«RÉFÉRENCE MONDIALE»

Sur l'une des mesures les plus attendues, l'OACI ne préconise pas de neutraliser un siège sur deux pour assurer la distanciation physique, un système dénoncé par l'industrie -notamment par le patron de la puissante Association internationale du transport aérien (IATA), Alexandre de Juniac, qui le juge intenable pour le modèle économique des compagnies.

L'organisation demande toutefois que les voyageurs soient aussi éloignés les uns des autres que possible, en fonction du taux d'occupation de l'avion. Elle préconise également que la nourriture à bord soit pré-emballée et que l'avion soit désinfecté régulièrement.

De nouveaux contrôles de température doivent également être effectués à l'arrivée.

Ces mesures, appelées à être temporaires, n'auront pas de caractère obligatoire. Mais elles ont fait l'objet d'un large consensus qui

leur donnera «une autorité qui fera référence mondiale, pour la première fois sur ce sujet depuis la crise du COVID-19», explique à l'AFP Philippe Bertoux, représentant de la France au Conseil de l'OACI, qui a piloté les débats de la «task force».

Le document a été rédigé en collaboration avec de nombreuses organisations ou associations comme l'OMS ou l'IATA, qui regroupe 290 compagnies.

Les changements nécessaires pour lutter contre l'épidémie sont les plus importants depuis les mesures de renforcement de la sécurité décidées suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

L'OACI estime que la pandémie de coronavirus pourrait réduire de 1,5 milliard le nombre de passagers d'ici la fin de l'année. Les compagnies pourraient perdre plus de 314 milliards de dollars (282 milliards d'euros) en 2020, selon l'agence.

FORMATION À DISTANCE

Près d'un million \$ pour la métallurgie

NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec (CSMO-M) vient d'obtenir tout près d'un million de dollars pour former à distance plus de 1000 travailleurs du secteur de la métallurgie dans le cadre du programme PACME.

En effet, le financement octroyé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale permettra le développement et l'adaptation de 24 formations offertes par le Centre de métallurgie du Québec (CMQ), qui est intégré au Cégep de Trois-Rivières, afin qu'elles puissent être dispensées complètement en ligne selon les nouveaux modes d'apprentissage. Les subventions visent à assurer le lien d'emploi avec les entreprises, de développer les compétences et les connaissances spécifiques au domaine de la métallurgie, d'augmenter la productivité et de diminuer les coûts de formation à long terme.

Le financement obtenu permettra également la numérisation d'un module de formation populaire auprès des entreprises afin de l'offrir en réalité virtuelle. Ce projet-pilote favorisera l'implantation des pratiques de formation 4.0 dans les entreprises métallurgiques et les institutions d'enseignement. Ce volet du projet sera développé



Le financement octroyé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale permettra le développement et l'adaptation de 24 formations offertes par le Centre de métallurgie du Québec (CMQ), qui est intégré au Cégep de Trois-Rivières, afin qu'elles puissent être dispensées complètement en ligne selon les nouveaux modes d'apprentissage. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Le contexte particulier dans lequel la pandémie nous a plongés exerce une forte pression pour adapter nos façons de faire et se réorganiser. C'est une réelle opportunité pour le secteur de se doter de meilleures pratiques et d'intégrer le 4.0 dans le développement des compétences de la main-d'œuvre»

— Marie-France Charbonneau, directrice du CSMQ-M

en collaboration avec OVA, une entreprise québécoise qui soutient les industries et les entreprises à

se transformer à l'aide de l'informatique spatiale, l'intelligence artificielle et les technologies

immersives.

«Le contexte particulier dans lequel la pandémie nous a plongés

exerce une forte pression pour adapter nos façons de faire et se réorganiser. C'est une réelle opportunité pour le secteur de se doter de meilleures pratiques et d'intégrer le 4.0 dans le développement des compétences de la main-d'œuvre. Nous sommes convaincus que cette collaboration permettra d'assurer à l'industrie un meilleur accès à l'expertise unique du CMQ qui contribue grandement à la compétitivité du secteur», a déclaré Marie-France Charbonneau, directrice du CSMO-M.

Dans le cadre de cette initiative, les formations adaptées se retrouveront au sein d'une bibliothèque virtuelle accessible via le site web du CSMO-M, *metallurgie.ca*. Ce partenariat entre les deux organisations permettra de favoriser un meilleur accès aux formations et aux diverses subventions régulières du FDRCMO.

Rappelons que le Centre de métallurgie du Québec est un centre collégial de transfert technologique (CCTT) visant à soutenir la compétitivité de l'industrie métallurgique par la recherche et le développement technologique dans une approche collaborative de partenaires privés et publics tout en supportant l'enseignement technique au collégial et le transfert de connaissances en entreprise.

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement se poursuit à Bécancour

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Au début du mois de mai, la MRC de Bécancour annonçait que les travaux de déploiement de la fibre optique pour le secteur Précieux-Sang avaient repris à la suite de l'arrêt complet en avril pour cause de pandémie.

Lundi, on a confirmé que les travaux permettant de desservir le secteur Précieux-Sang ainsi que les chemins Héon et Leblanc du secteur Saint-Grégoire sont terminés et que les citoyens peuvent maintenant se raccorder au réseau de fibre optique de la MRC de Bécancour.

«En cette période de pandémie, plus que jamais l'accès à la fibre optique et à un réseau de qualité est essentiel, d'autant plus que de

nombreuses personnes sont appelées à effectuer du télétravail», fait-on remarquer, tant à la Ville qu'à la MRC de Bécancour.

«Cette victoire est donc une grande nouvelle pour l'aboutissement de ce projet. Nous espérons que cette annonce saura mettre un baume sur la situation actuelle pour les citoyens de Précieux-Sang», a-t-on renchéri.

On peut vérifier si sa résidence est incluse dans le secteur desservi en visitant la carte interactive disponible sur le site Internet de la Ville de Bécancour au www.becancour.net.

Dès maintenant, les personnes intéressées peuvent téléphoner au service à la clientèle de Sogetel au 1 866 764-3835 ou visiter le www.becancour.sogetel.com pour consulter les différents forfaits offerts. Compte tenu de la situation actuelle liée à la COVID-19,



Les travaux permettant de desservir le secteur Précieux-Sang ainsi que les chemins Héon et Leblanc du secteur Saint-Grégoire sont terminés. Les citoyens peuvent maintenant se raccorder au réseau de fibre optique de la MRC de Bécancour.

les clients y trouveront aussi les informations liées aux mesures prises par Sogetel pour les raccordements.

Évidemment, en raison du contexte de la pandémie, aucune soirée d'information publique ne pourra être tenue par la Ville, la MRC et Sogetel comme il y en a eu pour les autres secteurs déjà desservis.

«Les secteurs de Bécancour, Sainte-Gertrude, Précieux-Sang ainsi que des parties de Sainte-Angele et Saint-Grégoire sont maintenant desservis par la fibre optique et opérationnels. En ce qui concerne la finalisation des travaux pour desservir les secteurs restants, tous les efforts se poursuivent intensivement dans le but d'obtenir les permis manquants auprès des compagnies propriétaires qui délivrent ces derniers», a-t-on conclu.

400 millions \$ pour la relance en culture

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

Après tout près de trois mois de crise sanitaire, les artistes s'impatientaient de voir le gouvernement Legault annoncer ses couleurs pour relancer le secteur culturel, durement frappé par la pandémie de COVID-19.

Lundi, ils sont restés sur leur faim, en prenant connaissance du plan d'action rendu public en conférence de presse par la ministre de la Culture, Nathalie Roy, accompagnée du premier ministre François Legault, un plan assorti de 400 millions \$ de fonds publics, dont 250 millions \$ d'argent neuf.

Beaucoup d'argent, sauf qu'il manque un élément essentiel à ce plan, selon les artistes: un calendrier leur permettant de planifier la réouverture des lieux de diffusion de leurs œuvres, soit les salles de spectacles et de théâtre.

La ministre Roy a évoqué la date du 24 juin, comme scénario possible mais non confirmé.

Les gens qui font vivre le secteur culturel disent avoir également besoin de savoir dès maintenant quelles seront les nouvelles configurations de salles qui seront autorisées en fonction des normes sanitaires, à savoir le pourcentage de sièges jugé désormais acceptable.

Mais Québec n'est pas prêt à livrer cette information. «Quel sera le nombre de personnes qui pourront entrer dans une salle? Je l'ignore», a admis la ministre Roy, qui attend le feu vert et les consignes définies par la santé publique.

Elle a cependant dit espérer pouvoir faire une annonce à ce sujet «dans les prochains jours».

En entrevue téléphonique, l'auteur et metteur en scène Olivier Kemeid n'a pas caché sa déception, après avoir pris connaissance de l'annonce de la ministre, fort attendue.

Insulté par le silence du gouvernement sur la culture depuis le début de la crise, il avait écrit une lettre à la ministre la semaine dernière pour exprimer ses frustrations et énumérer les revendications du milieu. La lettre a été endossée par plusieurs artistes. Devenue pétition, elle a été signée par 30 000 personnes en quelques jours.

«On n'a pas de calendrier précis», a-t-il déploré, rappelant qu'il faut



En présentant son plan de relance de la culture, la ministre Nathalie Roy a parlé de «puissants outils pour créer».

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

au moins trois mois pour monter un spectacle.

Il réserve ses commentaires sur les sommes nouvelles injectées par Québec, pour prendre le temps de les analyser, mais il dit craindre que le secteur numérique soit démesurément avantagé, au détriment des arts vivants. «Je ne suis pas impressionné» par l'annonce de la ministre, a-t-il résumé.

De tout temps fragile, le monde culturel craint le pire. Depuis le mois de mars, les différentes mesures de confinement ont mené à la fermeture de salles de spectacles et de plateaux de tournages. Tout événement culturel attirant des foules nombreuses, comme les festivals, a été frappé d'interdit.

Le plan présenté lundi inclut 150 millions \$ tirés d'un réaménagement du budget de la culture, auquel s'ajoutent 250 millions \$ de nouvelles sommes.

Grâce à ces nouvelles sources de financement public accordées au secteur culturel, 91,5 millions \$ seront dégagés pour la production cinématographique et télévisuelle, ainsi que 71,9 millions \$ pour les entreprises et organismes culturels qui ont dû fermer leurs portes en raison des mesures de confinement.

L'industrie des arts de la scène bénéficiera de 50,9 millions \$ pour la diffusion de projets, tandis que l'industrie de la musique aura

droit à 33,5 millions \$ pour que ses artistes et artisans puissent relever les défis liés aux nouvelles habitudes d'écoute, a indiqué la ministre.

Voilà «de puissants outils pour créer», a commenté la ministre.

Nathalie Roy a de plus annoncé que le domaine de la production audiovisuelle pourra reprendre ses activités dès le 8 juin, en tenant compte des mesures sanitaires et de distanciation émises par la santé publique.

En parlant du soutien financier de son gouvernement aux arts, le premier ministre Legault a ouvert une porte, en disant que «s'il n'y en a pas assez, on regardera ça».

Québec a aussi mis de côté 13 millions \$ pour des budgets de publicité destinés à ramener le public en salle.

La présidente de l'Union des artistes (UDA), Sophie Prigent, a dit comprendre «le cri du cœur» lancé la semaine dernière par le secteur des arts de la scène. Cependant, elle estime que «de façon générale» le plan de relance annoncé lundi «répond aux attentes» du milieu.

Elle note que l'avenir ne s'annonce pas facile pour autant. Un exemple: le respect de la consigne de la distanciation lors des tournages va beaucoup compliquer les choses. On n'a qu'à penser aux scènes d'amour ou de bagarres.

Le directeur de l'Orchestre

métropolitain, Yannick Nézet-Séguin, s'est dit agréablement surpris de constater que les musiciens vont pouvoir recommencer à travailler dès cet été. «Les musiciens sont prêts», a-t-il fait valoir, en ajoutant qu'il s'agissait d'un «excellent premier pas», qui devra cependant être suivi par d'autres dans un avenir rapproché. Il a dit souhaiter un meilleur arrimage entre Ottawa et Québec.

Les partis d'opposition sont restés eux aussi sur leur faim.

La porte-parole libérale, la députée Isabelle Melançon, s'interroge à savoir si les sommes annoncées seront dépensées au bon endroit. Elle note qu'on semble privilégier les créateurs, producteurs et diffuseurs, au détriment des interprètes.

Elle a dit aussi éprouver «une immense déception» en apprenant que les contrats conclus par les artistes avant la pandémie ne seraient pas honorés.

Mme Melançon reproche également à la ministre Roy d'avoir élaboré son plan sans jamais s'asseoir avec les artistes de la scène, qui réclamaient une telle rencontre pour exposer leurs attentes.

La porte-parole de Québec solidaire, la députée Catherine Dorion, a jugé de son côté que le plan était «un bon premier pas», tout en déplorant l'absence de mesures pour le patrimoine bâti et le patrimoine vivant.

L'industrie de la musique à l'arrêt mardi contre les violences policières

NEW YORK (AFP) — Les principales maisons de disques vont suspendre leur activité mardi pour manifester leur soutien contre les violences policières visant les Afro-Américains aux États-Unis, une initiative à laquelle se sont associés plusieurs artistes.

Sony Music, Warner Music Group et Universal Music vont ainsi participer au «Black Out Tuesday» (le mardi débranché), «une journée pour observer, prendre contact et s'organiser», selon un message publié lundi par Universal Music.

Toutes les maisons filiales de ces trois géants de l'industrie musicale mais aussi de très nombreux labels indépendants ont fait savoir qu'ils y participeraient également.

Sony Music annonce «une journée d'action consacrée à des changements significatifs dans notre société, dès maintenant et dans l'avenir».

L'initiative, qui utilise le mot-clé #TheShowMustBePaused (le spectacle doit faire une pause, décalage avec l'expression 'The Show Must Go On') a été lancée par deux cadres noirs de l'industrie musicale, dont Jamila Thomas, d'Atlantic Records, filiale de Warner Music Group.



David Guetta a annoncé qu'il s'associait à l'initiative Le mardi débranché afin de manifester son soutien contre les violences policières visant les Afro-Américains aux États-Unis. — PHOTO AFP

Elle fait écho à la mort de George Floyd au mains de la police et au mouvement de protestation qui a suivi. Les deux femmes la présente comme un appel à l'industrie

musicale, «qui a tiré profit de façon prédominante de l'art noir», à protéger et mettre en valeur la communauté noire

Plusieurs artistes, dont les Rolling Stones, David Guetta, Massive Attack et Quincy Jones ont annoncé qu'ils s'y associaient.

«C'est difficile de trouver les mots, parce que j'ai fait face au racisme toute ma vie», a tweeté le producteur et musicien Quincy Jones. «Cela dit, il refait surface et, bon sang, il est temps de s'y attaquer une bonne fois pour toutes.»

De nombreux producteurs de podcasts, musicaux ou non, ont également indiqué qu'ils suspendraient leurs programmes mardi.

«Ce n'est pas une initiative de 24 heures», ont annoncé les deux femmes à l'origine du mouvement sur leur site dédié. «Nous allons mener ce combat à long terme. Un plan d'action sera annoncé.»

Depuis le début des manifestations qui ont suivi la mort de George Floyd, plusieurs artistes ont publiquement pris position contre les violences policières visant les Noirs aux États-Unis, notamment Beyoncé ou Rihanna.

Malaise chez Facebook qui refuse de policer les messages de Trump

SAN FRANCISCO (AFP) — Le clash entre Twitter et Donald Trump éclabousse Facebook, en position délicate depuis que son patron, Mark Zuckerberg, a refusé de sanctionner des propos polémiques du président et est désavoué publiquement par des employés - un phénomène rare dans la Silicon Valley. «Mark a tort, et je vais m'efforcer de le faire changer d'avis en faisant beaucoup de bruit», a tweeté dimanche Ryan Freitas, directeur du design pour le News Feed (fil d'infos) de Facebook.

Lundi, le mouvement a pris de l'ampleur avec une grève en ligne par plusieurs salariés, dont Sara Zhang, qui déclare sur Twitter: «Nous devons faire face au danger, pas rester à couvert.»

À l'origine, deux interventions sans précédent de Twitter la semaine dernière.

La plateforme a d'abord signalé deux tweets du président américain sur le vote par correspondance avec la mention «vérifiez les faits».

Mark Zuckerberg a alors rappelé sur Fox News que les plateformes, selon lui, ne devaient pas jouer le rôle «d'arbitres de la vérité en ligne» - une interview retweetée par Donald Trump.

Puis, vendredi, Twitter a masqué un autre message du locataire de



Certains de ses employés chez Facebook ont commencé à désavouer Mark Zuckerberg qui refuse de jouer le rôle «d'arbitre de la vérité en ligne». — PHOTO AFP

la Maison-Blanche, sur les affrontements à Minneapolis après la mort d'un homme noir, George Floyd, pour violation des directives du réseau sur l'apologie de la violence. «Les pillages seront immédiatement accueillis par les balles», déclarait Donald Trump au sujet des manifestations qui dégénèrent en émeutes.

Ces propos apparaissent aussi sur Facebook, mais Mark Zuckerberg a décidé de les laisser visibles, «après avoir hésité toute la journée».

Dans une publication sur son profil, il dit condamner à titre «personnel» la «rhétorique clivante et incendiaire» du président, mais n'entend pas supprimer les messages, au nom de la liberté d'expression et de l'intérêt du public à s'informer.

«Je sais que beaucoup de gens sont mécontents (...), mais notre position est de faciliter le plus d'expression possible, à moins d'un risque imminent d'atteinte aux autres ou de dangers tels que décrits dans notre

règlement».

Twitter et Facebook ont mis en place des systèmes de lutte contre les contenus dangereux (appels à la haine, harcèlement...) et contre la désinformation.

Mais Facebook exempt les personnalités et candidats politiques de l'essentiel de ces mesures. «Je ne sais pas quoi faire, mais je sais que ne rien faire n'est pas acceptable. Je suis un employé de Facebook en désaccord complet avec la décision de Mark de ne rien faire au sujet des publications récentes de Trump, qui incitent clairement à la violence», a tweeté samedi Jason Stirman, un responsable en recherche et développement de la société, passé par Twitter.

«Je ne suis pas seul chez Facebook. Il n'y a pas de position neutre sur le racisme», a-t-il ajouté.

De fait, plusieurs autres salariés ont pris la parole ce weekend.

«Je pense que le tweet de Trump (sur les pillages) encourage la violence extra-judiciaire et attise le racisme. Respect à l'équipe de Twitter», écrit David Gillis, un designer.

Sara Zhang et d'autres employés appellent à changer le règlement, qui n'offre que deux choix : laisser les contenus ou les retirer. «La décision de Facebook ne pas agir

sur des publications qui incitent à la violence ignore d'autres options possibles pour assurer la sécurité de notre communauté», remarque-t-elle.

Sur Twitter, le message en question du président est resté visible malgré l'avertissement, mais les utilisateurs ne peuvent pas le retweeter, le «liker» ou y répondre.

Pour ne rien arranger, la presse américaine a révélé dimanche que Mark Zuckerberg et Donald Trump se sont entretenus vendredi par téléphone.

La conversation a été «productive», selon des sources anonymes du site spécialisé Axios et de la chaîne CNBC. Elle n'a été ni confirmée ni démentie par les intéressés.

La question se pose désormais sur la capacité de la toute nouvelle «Cour suprême» de Facebook à intervenir.

«Nous avons conscience que les gens veulent que le Conseil se penche sur beaucoup de questions importantes liées aux contenus en ligne», a tweeté le «Conseil de supervision» du réseau, qui a pris forme au début du mois.

Il est censé avoir le dernier mot sur le maintien ou non des contenus controversés, en toute indépendance.

Hockey Canada dénonce le racisme

La Presse canadienne

CALGARY — Hockey Canada a dénoncé le racisme dans le monde, lundi, à la suite des événements récents aux États-Unis qui ont suivi la mort de George Floyd.

«Les récents événements ont amplifié les inégalités qui existent parmi nous, et le moment est venu de mettre à profit la plateforme de Hockey Canada pour favoriser le dialogue et le changement, a écrit l'organisation dans un communiqué. Nous savons que le racisme existe dans le monde. Il y a beaucoup trop de cas ici, au Canada, où des personnes de couleur sont victimes de racisme quotidiennement.

«Malheureusement, le racisme et l'inégalité se sont déjà manifestés dans la communauté du hockey. Nous reconnaissons cette réalité et nous savons que notre organisation doit en faire plus pour lutter contre l'injustice et assurer un milieu sécuritaire pour tous.

L'univers du hockey a notamment été ébranlé en novembre dernier quand le hockeyeur Akim Aliu a révélé qu'un ancien entraîneur avait utilisé un terme dérogatoire raciste lors d'un élan de colère quand il jouait pour les IceHogs de Rockford, dans la Ligue américaine de hockey, lors de la campagne 2009-10. Bill Peters a éventuellement démissionné de son poste d'entraîneur-chef des



L'univers du hockey a été ébranlé en novembre dernier quand le hockeyeur Akim Aliu a révélé qu'un ancien entraîneur, Bill Peters, avait utilisé un terme dérogatoire raciste lors d'un élan de colère quand il jouait pour les IceHogs de Rockford, dans la Ligue américaine de hockey, lors de la campagne 2009-10. — PHOTO PC

Flames de Calgary à la suite de ces révélations.

Aliu, aujourd'hui âgé de 31 ans, a eu des discussions au cours des derniers mois avec les dirigeants de la LNH pour favoriser l'inclusion de tous dans le monde du hockey.

«Hockey Canada et ses 13 membres continueront d'être à l'écoute et de tirer des leçons, d'entamer des conversations difficiles sur leurs propres lacunes et de se montrer ouverts au changement afin de progresser vers un meilleur

avenir pour tous les participants.

«Il est facile de parler d'inclusivité, d'ouverture et de sécurité, mais le moment est venu de tendre l'oreille et la main aux personnes victimes de racisme. Nous devons faire mieux, être des meneurs en matière d'équité et faire partie de la solution», a conclu l'organisation.

George Floyd, un Afro-Américain de 46 ans, est décédé, lundi dernier, à Minneapolis, lors de son interpellation par la police pour un délit mineur. Cet incident est devenu un nouveau symbole des

brutalités policières contre cette communauté.

Le policier impliqué dans l'incident, Derek Chauvin, a été arrêté et est accusé de meurtre au troisième degré et d'homicide involontaire.

Le policier a été vu dans une vidéo de plus de sept minutes en train de plaquer George Floyd au sol et mettre son genou sur le cou de Floyd. Après avoir signalé à plusieurs reprises qu'il peinait à respirer, George Floyd cesse de bouger et semble perdre connaissance. Il est mort plus tard à l'hôpital.

NBA

Popovich fustige Trump, incapable de dire «la vie des Noirs compte»

LOS ANGELES (AFP) — L'entraîneur des San Antonio Spurs (NBA) Gregg Popovich a fustigé lundi l'incapacité de Donald Trump, qu'il qualifie d'«idiot dérangé» et de «lâche», de dire «la vie des Noirs compte» et «d'unifier les gens», après la mort de George Floyd.

Après LeBron James et Michael Jordan, qui se sont notamment insurgés ces derniers jours après l'homicide par un policier blanc de cet homme noir non armé, Popovich, opposant déclaré au président américain, a vivement condamné son attitude. «Si Trump avait un cerveau, même s'il était cynique à 99 %, il sortirait et dirait quelque chose pour unifier les gens. Mais il ne se soucie pas de rassembler les

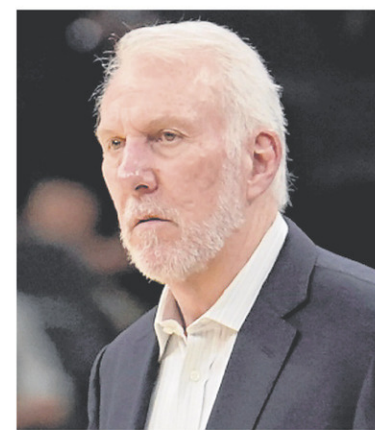
gens. Même maintenant. Voilà à quel point il est dérangé. Tout tourne autour de lui. Tout dépend de ce qui lui profite personnellement. Ce n'est jamais pour le bien de tous», a-t-il déclaré au site The Nation.

«C'est pourtant clair ce qui doit être fait. Nous avons besoin d'un président qui dise simplement que 'la vie des Noirs compte'. Mais il ne le fera pas. Il ne peut pas parce que c'est plus important pour lui de calmer le petit groupe d'adeptes qui valident sa folie», a-t-il ajouté.

Depuis six jours, Donald Trump est confronté aux désordres civils les plus graves de son mandat. Promettant de «stopper la violence collective», il a dénoncé les agissements de «gauchistes radicaux», notamment

la mouvance radicale «antifa» (antifasciste), qu'il considère comme une organisation terroriste. «Il n'est pas seulement source de division. C'est un destructeur. (...) C'est pourquoi il se cache dans le sous-sol de la Maison-Blanche. C'est un lâche. Il crée une situation et s'enfuit comme un collégien. En fait, il vaut mieux l'ignorer. Il ne peut rien faire pour améliorer cela, à cause de ce qu'il est: un idiot dérangé», a encore asséné Popovich qui a remporté cinq titres NBA avec les Spurs.

Il a aussi pointé l'immobilisme face au problème du racisme. «Ce qui me frappe, c'est que nous voyons tous cette violence policière et ce racisme, et nous avons déjà vu ça auparavant, mais rien ne



Gregg Popovich — PHOTO PC

change. C'est pourquoi ces protestations ont été si explosives. Mais sans leadership, sans comprendre le problème, il n'y aura jamais de changement.»

«Et les Américains blancs ont évité de prendre en compte ce problème depuis toujours, car nous avons eu le privilège de l'éviter. Ça aussi ça doit changer», a-t-il appelé.

Choules de retour avec les Cataractes



STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les choses s'activent chez les Cataractes, à quatre jours du repêchage des joueurs midgets. Le directeur-gérant Martin Mondou a greffé Ron Choules à son personnel hockey au cours des dernières heures, lui qui en sera à un deuxième séjour à Shawinigan.

Impossible pour l'instant de

connaître exactement les responsabilités de Choules. Ni le principal intéressé, ni Mondou n'ont voulu commenter les informations du *Nouvelliste*.

Choules occupait le rôle d'adjoint chez les Olympiques de Gatineau au cours des trois dernières saisons, après sa première incursion en Mauricie dans le même profil.

Le vieux routier a par ailleurs une longue feuille de route comme pilote, ayant dirigé dans la LHJMQ à Bathurst et Cap-Breton, de même que dans le junior AAA.

Choules est réputé pour être très apprécié des joueurs qu'il a sous la main, en plus d'être un stratège au plan défensif.

L'an passé, au cœur de la tumultueuse saison des Olympiques, Choules avait dû s'absenter pour soigner des pépins médicaux. Tout est rentré dans l'ordre depuis plusieurs mois à ce niveau.

À Shawinigan, il avait secondé Martin Bernard puis Claude Bouchard, lors de la saison 2016-17, s'occupant d'une défensive misant notamment sur Samuel Girard.

Cette équipe s'était inclinée en finale de la Coupe du Président, face aux Huskies de Rouyn-Noranda. À la suite de ce parcours, Bouchard avait démissionné pour des raisons familiales, afin de retourner au Saguenay.



Ron Choules

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Choules avait été un des candidats à sa succession, mais Mondou avait finalement préféré embaucher Daniel Renaud pour amorcer le nouveau cycle de reconstruction.

Renaud a été congédié l'hiver dernier, après un règne de deux ans et demi.

C'est Gordie Dwyer qui avait pris la relève avec un contrat pour terminer la saison uniquement.

Dwyer est toujours dans le portrait pour revenir l'an prochain, mais les Cataractes et lui n'ont toujours pas trouvé de terrain d'entente, ce qui a incité Mondou à explorer d'autres options depuis quelques semaines.

GALA MIDGET AAA

Luneau et Filion confirment leur grade

LOUIS-SIMON GAUTHIER

ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le repêchage virtuel du hockey junior majeur, vendredi et samedi, permettra à plusieurs joueurs des Estacades de Trois-Rivières de trouver une niche au sein de la LHJMQ. Deux des principaux espoirs de cet encan, Tristan Luneau et Vincent Filion, ont reçu les distinctions parmi les plus prestigieuses du gala de fin de saison, dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec.

Listé au premier rang de la Centrale de soutien au recrutement (CSR), Luneau a, sans surprise, hérité du trophée Kristopher-Letang, remis au meilleur défenseur du midget AAA.

Avec ses 30 points en 37 matchs, le capitaine des Estacades, qui écoulait une deuxième campagne à l'Académie les Estacades après avoir fait le saut dans la ligue dès ses 14 ans en 2018-19, a aussi mis la main sur le trophée Mario-Lemieux, attribué au meilleur espoir de 15 ans. Il a complété son tour du chapeau en se glissant sur la première équipe d'étoiles.

SEMAINE DÉTERMINANTE

Ces prix mettent la table pour une semaine déterminante pour l'adolescent. Vendredi, tout le monde s'attend à ce que les Olympiques de Gatineau le choisissent comme premier choix du repêchage de la LHJMQ.

Les Olympiques détiennent d'ailleurs trois des quatre premières sélections, une situation exceptionnelle et sans doute alléchante pour les meilleurs espoirs qui seront recrutés par la formation



Meilleur espoir de 15 ans du midget AAA et défenseur par excellence, Tristan Luneau apparaît au premier rang de la Centrale de soutien au recrutement. —

PHOTO: STÉPHAN DESROCHERS

du nouvel entraîneur-chef Louis Robitaille.

Quant à Luneau, on sait qu'il s'est engagé auprès des Badgers de l'Université du Wisconsin en vue de la campagne 2022-23. D'ici là, il pourrait continuer son cheminement dans la ligue junior USHL, toujours aux États-Unis.

Par contre, il pourrait aussi décider de se rapporter au club junior qui le sélectionnera, fort probablement les Olympiques.

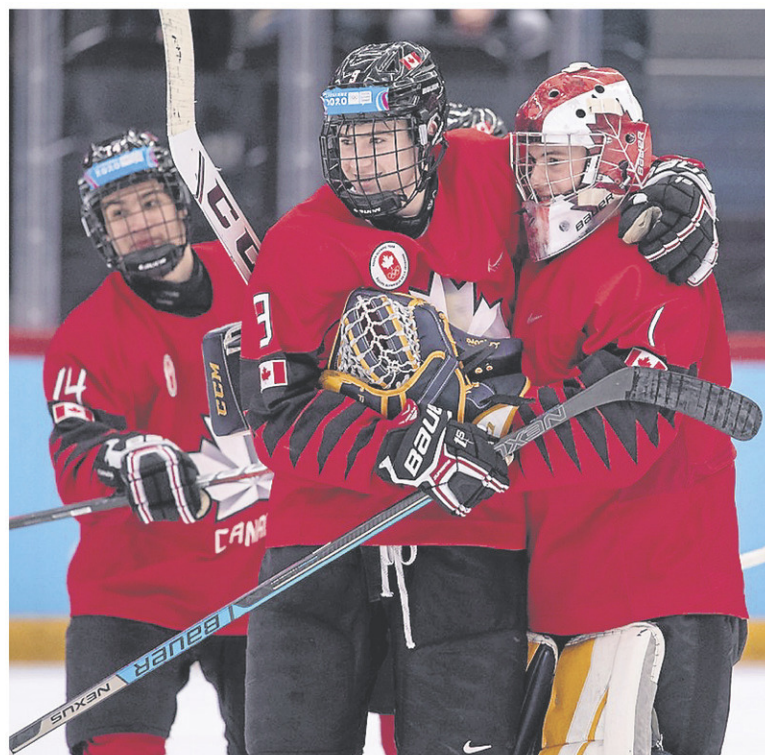
Le *Nouvelliste* n'a pas été en mesure de s'entretenir avec lui, lundi.

«UN HONNEUR D'ÉQUIPE»

Coéquipier de Luneau, le gardien Vincent Filion apparaît lui aussi très haut sur la liste du CSR.

À l'instar du défenseur de 6p1po, le Shawiniganais a connu une brillante saison, comme le prouve son pourcentage d'efficacité de ,928 et ses 14 victoires. Gardien par excellence de septembre, il a remporté, aux côtés de Luneau, la médaille de bronze avec l'équipe canadienne aux Jeux olympiques de la Jeunesse, en Suisse.

Le plus récent honneur de Filion a été l'obtention du trophée Ken-Dryden, dimanche, lors de la



Vincent Filion a remporté la médaille de bronze avec le Canada, cet hiver, aux Jeux olympiques de la Jeunesse. — PHOTO: FACEBOOK

remise virtuelle des prix du midget AAA. Il est également membre de la deuxième équipe d'étoiles.

«Je suis vraiment content! J'ai regardé ça en famille dimanche soir. C'est certain que de voir d'aussi grands noms associés à de tels trophées, ça ajoute une touche spéciale. Je le prends comme un honneur d'équipe», sourit Filion, admettant ressentir une belle fébrilité à l'approche du repêchage.

«Je sais que je suis le premier gardien identifié. Les entraîneurs nous mettent quand même en garde: il ne faut pas voir trop haut, car on peut être déçu et ce n'est pas le but. Le repêchage, c'est censé être

un beau moment dans une carrière. Ce sera différent pour nous cette année, mais je compte tout de même en profiter!»

Parmi les autres récipiendaires des Estacades au gala virtuel, soulignons la quête du trophée Rosaire-Morin par Isaac Lambert (joueur ayant connu la meilleure amélioration scolaire individuelle).

Pour ses 26 ans d'implication dans l'organisation, Luc Bénévole a également été honoré.

Quant à Thomas Pichette, qui évoluait dans les rangs midgets pour la dernière fois, il se retrouvait deux fois en nomination au gala.

Luneau toujours en réflexion

Les Olympiques veulent en faire le premier choix du repêchage de la LHJMQ

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

À quelques jours de la séance de sélection de la LHJMQ, le mystère persiste autour du joueur le plus convoité du repêchage.

Pour l'heure, il est impossible de savoir si Tristan Luneau se rapporterait à Gatineau si les Olympiques utilisaient leur premier choix pour le sélectionner.

Gagnant du trophée Mario-Lemieux remis au meilleur espoir de la LHJMQ au Gala des champions de la Ligue de hockey midget AAA du Québec dimanche, le défenseur des Estacades de Trois-Rivières a aussi remporté le trophée Kristopher-Letang (défenseur de l'année) en plus d'être choisi dans la première équipe d'étoiles à 15 ans. Courtisé dans le circuit Courteau, mais aussi par l'Université du Wisconsin dans le réseau de la NCAA, le hockeyeur natif de Victoriaville devra faire un choix bientôt.

À moins d'essuyer un refus catégorique de la part du défenseur étoile, les Olympiques ont l'intention de sélectionner le surdoué de la cuvée 2020 des joueurs d'âge midget. Dans leur histoire, les Olympiques n'ont jamais parlé au tout premier rang d'un repêchage.

«Le plan, c'est de le repêcher. Nous voulons faire en sorte qu'il devienne un Olympique. Nous



Tristan Luneau opéra-t-il pour la LHJMQ ou empruntera-t-il la voie des collègues américains? — PHOTO STÉPHAN DESROCHERS

avons encore du temps devant nous. Si nous n'avons pas encore d'entente vendredi, nous allons peut-être changer notre fusil d'épaule, mais nous cherchons à rassembler les ingrédients pour faire un mariage harmonieux», a indiqué l'entraîneur-chef et directeur général des Olympiques, Louis Robitaille.

Même s'il a un engagement verbal avec l'Université du Wisconsin, Tristan Luneau avait déjà indiqué en mars qu'il gardait la porte ouverte à la LHJMQ et aux Olympiques de Gatineau. Le scénario n'aurait pas changé selon son conseiller familial, Dominic

Deblois.

«Tristan évalue encore toutes ses options. Il a été repêché à Sioux City dans la USHL. Plusieurs de leurs joueurs ont été repêchés dans la LNH. Nous continuons nos discussions avec les Olympiques. L'équipe est devenue beaucoup plus professionnelle dans son approche et dans son discours depuis leur remaniement organisationnel cet hiver. Louis Robitaille est un entraîneur jeune et dynamique. Il est passionné. Il a mis une bonne structure en place. Il s'est bien entouré avec Darren Rumble, un ancien entraîneur-chef, qui s'occupera des

défenseurs. J'ai aussi beaucoup de respect pour Martin Raymond», a ajouté Dominic Deblois.

Au bout du compte, c'est la famille Luneau qui va trancher dans l'intérêt du principal intéressé. Bien qu'une entente serait préférable avant la tenue du repêchage, Dominic Deblois n'imposera aucune pression sur la famille.

«Si nous n'avons pas encore d'entente vendredi, nous allons peut-être changer notre fusil d'épaule, mais nous cherchons à rassembler les ingrédients pour faire un mariage harmonieux»

«Je ne veux pas brusquer la famille dans son processus de réflexion. Nous avons un plan établi pour le réseau universitaire américain. Tristan a démontré autant d'enthousiasme envers les Olympiques que pour l'Université du Wisconsin. Il se retrouve dans une position enviable. Il serait flatteur pour lui d'être le premier joueur choisi. Il est fier. Ça serait un honneur, mais s'il n'est pas le premier joueur choisi parce qu'il hésite à se compromettre, ça ne sera pas la fin du monde non plus.»

À sa deuxième saison chez les Estacades où il était le capitaine, le défenseur de 6'1" a récolté 30 points en 37 matches. Lors d'un entretien avec *Le Droit* en mars, il avait indiqué qu'il cherchait le meilleur environnement pour poursuivre son développement en tant qu'athlète, sur la glace et hors glace, tout en continuant d'exceller sur les bancs d'école.

LCH Tourigny entraîneur de l'année

TORONTO (PC) — André Tourigny, des 67's d'Ottawa, a été élu entraîneur par excellence de la dernière saison dans la Ligue canadienne de hockey.

Les 67's ont dominé le classement de la Ligue de l'Ontario (OHL) avec un dossier de 50-11-1, avant que la saison soit suspendue en raison de la pandémie de coronavirus.

Les 50 victoires égalent un record d'équipe établi en 2018-19.

Les 67's ont dominé l'OHL au chapitre des buts marqués (296), des buts alloués (164) et de l'efficacité en avantage numérique (29,8 %).

Stéphane Julien, du Phoenix de Sherbrooke, et Brad Lauer, des Oil Kings d'Edmonton, étaient les autres finalistes.

Tourigny, qui est âgé de 46 ans, a été nommé entraîneur-chef et vice-président aux opérations hockey des 67's avant la saison 2017-18.

Natif de Nicolet, il était aussi entraîneur adjoint d'Équipe Canada junior, quand elle a gagné l'or au Championnat mondial junior de 2020.

«Dans la LCH, il y a 60 entraîneurs-chefs et autant de groupes d'adjoints qui travaillent fort pendant la saison, a rappelé Tourigny, dans un communiqué. C'est donc un très bel honneur pour moi et mes adjoints d'être nommé entraîneur-chef de l'année dans la LCH.

«Les propriétaires et notre équipe de direction nous ont donné tous les outils dont nous avons besoin pour y arriver et je veux aussi remercier nos joueurs pour leur appui et leur travail pendant la saison.»

Félix Auger-Aliassime dénonce le racisme

LE SOLEIL — Le joueur de tennis québécois Félix Auger-Aliassime s'est exprimé dans une vidéo partagée dimanche sur son compte Instagram sur les événements aux États-Unis. Avec son message, il souhaite que les gens prennent conscience du racisme systémique.

«J'ai senti que je devais partager mes pensées et réagir pour encourager les gens à en parler et à en être conscients», a expliqué Félix Auger-Aliassime.

L'athlète — maintenant installé à Monaco — s'est dit privilégié d'avoir grandi dans une ville comme Québec. Mais les choses doivent changer partout pour que tous les êtres

humains aient les mêmes droits et libertés sans qu'on tienne compte de la couleur de leur peau.

«Les choses doivent changer pour que tout le monde puisse profiter des mêmes opportunités. La couleur de la peau n'importe pas. Nous pensons toujours que ça peut arriver dans d'autres endroits ou dans des quartiers défavorisés. Mais ce n'est pas vrai. Il y a différents types de racisme et de discrimination. Celui qu'on a vu récemment aux États-Unis est très violent, mais il y a plusieurs types de racisme.»

Il raconte que même à Québec, il peut avoir du racisme en prenant en exemple une histoire arrivée à

son père. Celui-ci s'était fait contrôler alors qu'il se trouvait au volant d'une Mercedes. La policière était surprise de voir un homme noir au volant d'une voiture de luxe dans le quartier où elle était.

«Je pense que cette petite histoire — sans violence — prouve que ce genre d'événements crée la frustration que l'on voit récemment. Les gens doivent comprendre que ça n'arrive pas qu'aux autres. Ça peut arriver à vos amis, à vos enseignants, à vos entraîneurs, à n'importe qui.»

«Nous avons fait du progrès, mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir sur le plan de l'égalité», a-t-il ajouté.

FRUSTRATION ET INJUSTICE

La 20^e raquette mondiale s'est également dite attristée de voir que ces gestes sont posés par des personnes qui devraient montrer l'exemple.

Ils attisent la frustration et le sentiment d'injustice.

«Les policiers et les docteurs, ne devraient pas avoir d'idées préconçues basées sur la couleur de la peau.»

«Ils devraient voir les gens tous de la même façon, car nous sommes tous des êtres humains», a-t-il insisté.

Il a conclu en espérant que la situation aux États-Unis s'apaise.



Félix Auger-Aliassime — PHOTO LA PRESSE